

DE LA NOTION DE RACE

EN ANTHROPOLOGIE

PAR M. PAUL TOPINARD

Il est une division de l'anthropologie sur laquelle tous sont d'accord, c'est celle en anthropologie générale qui traite du groupe humain dans son entier et anthropologie générale qui traite de ses divisions ou races. Un mot a même été imaginé pour celle-ci : l'*ethnologie*, que M. Broca définit la science des races humaines. Quelques membres de la Société d'anthropologie, et j'étais du nombre, ont cependant contesté la convenance de cette dénomination, et soutenu qu'*ethnos* voulait dire peuple. A la clôture de la discussion, en 1876, on s'entendait sur les faits, mais plusieurs, et j'étais encore du nombre, ne se ralliaient que faiblement. J'ai réfléchi davantage depuis, et ma conviction est faite. Nos dissidences venaient de ce que le mot *race* a plusieurs acceptions dans la science et dans le public, et que peut-être sa valeur n'a pas été examinée sur toutes ses faces.

Qu'est-ce donc que la race? Est-ce une réalité ou une illusion, une notion simple ou une idée complexe? Le public a-t-il raison de parler d'une race française, d'une race allemande, etc.? L'anthropologie a-t-elle tort de distinguer la race de l'espèce, notion zoologique, et du peuple, notion sociale? Autant de questions délicates qui touchent à la fois à celle de l'espèce, la plus difficile de l'histoire naturelle, à la doctrine des nationalités naturelles aujourd'hui si brûlante et au transformisme.

Nous examinerons d'abord les acceptions données par les naturalistes.

I

Ni la notion ni le mot n'existaient dans l'antiquité; Aristote, le père de l'histoire naturelle, et Hippocrate, le père de la médecine, deux hommes que l'anthropologie revendique à son berceau, ont indiqué quelques différences fortes entre les hommes, et les

ont rapporté aux milieux, sans que leur esprit aille au delà. La théorie des autochtones, populaire dans la Grèce et acceptée par plusieurs écoles de philosophes, impliquait l'idée de groupes radicalement distincts dans l'humanité.

Plus tard, aux premiers siècles de notre ère, lorsque le christianisme cherchait son assise, la doctrine des créations multiples d'hommes, les uns blancs, les autres noirs, fut défendue par les rabbins de Babylone et par l'empereur Julien ; un concile discuta si les Ethiopiens descendaient d'Adam (Knox) et, l'opposition faisant des progrès, saint Augustin intervint dans sa *Cité de Dieu* en 415, pour déclarer qu'aucun fidèle ne pouvait douter que tous les hommes, quelles que soient leur couleur, leur forme, leur taille ou leur langue, ne fussent sortis d'un même protoplasme. Les progrès de l'esprit humain furent enrayés, le monogénisme devint un dogme et plus d'un malheureux expia le crime d'avoir douté. Mais après la découverte de l'Amérique et de l'Océanie, la thèse de la pluralité originelle des hommes reparut, et fut posée à nouveau par le médecin Paracelse. Dès 1615, un schisme se produisait au sein même de l'Église : un gentilhomme protestant, Lepeyrère, prouva par le récit même de la Genèse, que d'autres hommes vivaient au temps d'Adam. En Angleterre en 1695, en France en 1744, des écrits soutiennent formellement que le blanc, le nègre et l'Américain sont d'origine différente. La notion de groupes humains primitivement distincts était donc éclose avant le dix-huitième siècle, si l'on a égard à l'opinion polygéniste. Celle de groupes, pure et simple, ne l'était pas moins dans l'opinion monogéniste ; mais les différences y étaient secondaires et attribuées aux milieux. Le premier chapitre du mémoire de Fabricius, imprimé à Hambourg en 1721, porte le titre suivant : *De l'opinion et des arguments de ceux qui prétendent que notre monde renferme plusieurs espèces d'hommes d'origine distincte.*

Mais la notion même ne pouvait pas ne pas exister, et il faut en séparer le mot qui la désigne. Le mot *race* appartient au public avant d'être pris par les naturalistes et adapté à leurs besoins. Il y répondait à l'idée de filiation d'ancêtres : les nobles citaient leur *race*, les manants n'en avaient pas. Il avait cours dans le même sens dans la vénéric.

Le *Thrésor de la langue française de François Tant*, revu par Nicot en 1606, dit : « *Race* vient de *radix*, racine, et fait allusion à l'extraction d'un homme, d'un chien, d'un cheval ; on les dit de

bonne ou de mauvaise race. » Le *Dictionnaire universel* de A. Furetière, en 1727, précise davantage. « Race : lignée, dit-il; tous ceux qui viennent d'une même famille; génération continuée de père en fils; se dit tant des ascendants que des descendants; vient de *radix*, racine, pour indiquer la généalogie. » Il avait un autre sens dans le langage courant, on l'employait comme synonyme de *sorte*, *d'espèce*, etc. C'est ainsi qu'il apparaît pour la première fois dans l'historique de l'anthropologie : un voyageur français, François Bernier, au retour de ses voyages en 1684, esquisse une division des hommes qu'il a rencontrés. Elle figure dans le *Journal des Savants* de 1684 sous le titre suivant : « *Nouvelle division de la terre par les différentes espèces, ou races d'hommes qui l'habitent, envoyée par un fameux voyageur à M. l'abbé de la*** à peu près en ces termes.* » La seconde classification des races humaines, de Bralley à Londres, en 1721, dit dans le même sens : « cinq espèces d'hommes. » Linné, l'auteur de la nomenclature binaire, et de la première classification embrassant toute l'histoire naturelle, le chef de l'école classique sur l'acception du mot espèce, n'en fait pas usage. Il ne mentionne que la classe, l'ordre, le genre, l'espèce et la variété, et admet quatre variétés d'hommes dans la seconde édition de son *Systema naturæ*, en 1740.

Le mot espèce dérive de *species* qui veut dire forme (*humana species*, forme humaine, Cicéron). Déjà usité par Kœnig, Ray et Tournefort¹ comme terme intermédiaire au genre et à la variété, il prit sous la plume de Linné la signification absolue qu'il a désormais conservée dans l'école. Pour lui les espèces étaient les unités zoologiques, les prototypes créés, les descendants des couples primordiaux, et se déterminaient par leurs caractères extérieurs².

Le mot *race* fit son entrée dans la science plus brusquement et le sens en fut fixé, non moins *a priori*, par Buffon de 1749 à 1778. Entre la variété dont la signification était très lâche, et l'espèce, se

¹ Rey, en 1695, a distingué l'espèce de la variété. Tournefort, en 1700, a fondé le genre. (Baillon.)

² Linné eut son heure de doute. Les prototypes, pensa-t-il, ne sont pas les espèces, mais les genres; les espèces ne sont que des générations hybrides. Nous passerons également tout à l'heure sur les hésitations de Buffon dans la voie du transformisme. C'est à l'idée qu'ils représentent devant la postérité qu'il faut s'attacher.

Hésiter, du re-te, est un mérite. Il prouve qu'on a examiné et cherché avant de se décider. Il n'y a que les esprits systématiques qui ne varient pas, ils croient avoir la science infuse *a priori*. Si l'on devait s'immobiliser dans une première idée, où serait l'utilité de travailler!

présentait un groupe possédant une stabilité évidente. La dénomination de race, qui était synonyme dans le vulgaire de descendance, lui fut appliquée, et c'était justice, si elle n'eût convenu aussi à l'espèce, où domine bien plus encore la même idée de descendance.

Notre grand naturaliste français, le fondateur de la science qui plus tard devait porter le nom d'ethnologie, l'emploie dès son chapitre des *Variétés dans l'espèce humaine*, et s'explique à son égard surtout à l'article *Cheval*, et dans sa réponse à Klingstedt sur les Lapons qui se trouve dans le supplément de son *Histoire naturelle*. Notons d'abord que dès ses premières pages il déclare « qu'il n'existe dans la nature que des individus et que les genres, les ordres, les classes n'existent que dans notre imagination ; » ce qui nous prépare à l'entendre dire que les races ne sont pas des groupes zoologiques absolus. Cependant les espèces trouvent grâce devant lui, et il les accepte comme Linné. Les races sont les variations du prototype général de l'espèce, engendrées par les milieux. Exemples : les Lapons, les Samoyèdes et les Esquimaux qui sont de la même race, parce qu'ils se trouvent dans les mêmes conditions de milieu et d'influences diverses, et qu'ils ont été modifiés dans le même sens. A l'origine il n'y eut, dit-il, qu'une seule espèce d'hommes ; le climat a diversifié leur couleur, la nourriture leurs formes ; les mœurs sont venues en aide et l'hérédité a transmis les caractères acquis. Les races sont ainsi des variétés constantes, qui se perpétuent par la génération aussi longtemps que les conditions dans lesquelles elles ont pris naissance demeurent les mêmes¹. Il était difficile d'être plus complet et plus catégorique d'emblée, et ce devint la thèse du monogénisme classique. Rien n'y manquait ; pas même un caractère, dont nous parlerons davantage tout à l'heure, mais sur lequel il n'insista pas de suite.

Le premier qui jugea opportun de retoucher cette formule fut Kant, le philosophe. Pour lui aussi la race est une variété constante produite par les milieux ; mais il ajoute qu'elle se transmet à perpétuité et se distingue de la variété ordinaire par sa propriété, dans les croisements avec une autre race, de léguer une partie de ses caractères. Kant était monogéniste, il admettait quatre races : l'une produite par le froid humide, l'autre par le froid sec, la troisième

¹ Cette destruction de la race par les causes mêmes qui l'ont produite est une contradiction avec le mot de variété constante.

par le chaud humide, la quatrième sans doute par le chaud sec ; et cependant sa définition semble une concession à un principe fondamental des polygénistes, celui de la permanence des types humains que l'un d'eux, milord Kaimes, venait de défendre avec vigueur, l'année précédente, à Edimbourg.

A ce moment, l'une des époques critiques de l'anthropologie comme de la société moderne, le monde commençait à s'émuvoir sur les questions de l'homme. Les philosophes et encyclopédistes avaient donné le mouvement. Sur le sujet qui nous occupe Voltaire avait dit : « Il n'est permis qu'à un aveugle de douter que les blancs, les nègres, les Hottentots, les Lapons, les Chinois, les Américains sont des races entièrement différentes¹. » L'ère des grands voyages était ouverte. Simultanément parurent : 1° en 1774, à Edimbourg, les deux volumes de Henry Home, milord de Kaimes ou de Kames, intitulé : *Sketches on man* ; 2° l'année suivante dans la même ville la thèse inaugurale de John Hunter² sur les *Variétés humaines et leurs causes* ; 3° en Allemagne à Brunswick, en 1775, la *Zoologie géographique* de Zimmerman³ ; et 4° à Göttingue la même année la célèbre thèse inaugurale de Blumenbach sur les *Variétés naturelles du genre humain*, Blumenbach le fondateur de l'anthropologie, avec son nom et ses diverses branches comme aujourd'hui.

La définition de la race par Blumenbach n'ajoute rien à celle de Buffon : « La race, dit-il, indique un caractère que la dégénération a fait naître, et qui devient nécessairement et inévitablement héréditaire par la propagation. » Par dégénération, il entendait l'action des milieux et autres agents extérieurs quelconques.

On en peut dire autant de celle de Prichard : « La race est une succession d'individus, qui se distingue par un caractère acquis ou un caractère disparu, tandis que l'espèce est une collection d'individus qui se distingue par un caractère primordial. » Elle met en relief le côté défectueux de la question, c'est-à-dire la nécessité de discuter et d'apprécier l'origine de chaque caractère, et ouvre la porte à des discussions interminables. La couleur noire, les cheveux droits sont-ils primitifs ou secondaires chez l'Australien par exemple : dans le premier cas ce serait une espèce, dans le second une race ? Encore ces caractères sont-ils de ceux sur lesquels les

¹ *Essai sur les mœurs*. Nous avons supprimé les albinos.

² et ³ Il ne s'agit ni du chirurgien John Hunter, ni du médecin Zimmerman.

agents extérieurs portent; de même la taille peut se discuter. Mais le prognathisme, la forme de la tête! Les explications deviennent de plus en plus spécieuses.

Si Linné est le chef de l'école qui voit dans l'espèce la forme primordiale, si Buffon est le chef de ceux qui considèrent les races comme des divisions secondaires produites par les milieux, Cuvier est le chef de ceux qui font reposer l'espèce et ses races sur l'idée morphologique, la race différant de l'espèce essentiellement par la moindre importance des caractères choisis; d'où sa définition classique : « L'espèce est la réunion des individus descendus les uns des autres, ou de parents communs et de ceux qui leur ressemblent autant qu'ils se ressemblent entre eux », qui se résume en deux idées : la descendance et la ressemblance. Néanmoins il se rallie à Linné, en admettant la destruction des espèces et la création de nouvelles, à chaque prétendue révolution du globe; et à Buffon lorsqu'il attribue les variétés à des différences, dans le type de l'espèce, dues à la chaleur, à la nourriture et autres causes d'action sur l'organisme entier ou sur certains des organes. Quant aux races il n'en parle qu'à propos de l'homme et les définit « certaines conformations héréditaires. »

Isidore Geoffroy Saint-Hilaire est un classique, malgré quelque arrière-pensée qu'il tient de son père. Il s'attache à distinguer les degrés, de l'individu à l'espèce. Il y a, dit-il, 1° les nuances ou traits individuels qui n'intéressent pas le type, et qui peuvent se reproduire dans une certaine limite, en donnant un *air de famille*; 2° la variété ou déviation légère du type dans laquelle rentrent les simples vices de conformation; 3° la race ou suite d'individus distincts par des caractères devenus constants. Il sépare avec soin la monstruosité de la variété; le type y est altéré et même effacé, et il y a trouble dans l'exercice des fonctions, ou difformité¹.

M. de Quatrefages est aujourd'hui le défenseur en anthropologie des idées classiques sur l'espèce et la race. Dans ses cours et dans ses nombreuses publications, il est toujours sur la brèche. Sachant allier la déférence due à ses devanciers du Muséum avec les nécessités imposées par les dernières découvertes de la science, animé

¹ D'autres ont admis la variété tératologique par opposition à la variété physiologique, et se demandent si elle ne pourrait donner naissance à une race ou à une espèce tératologique. La polydactylie de l'homme, par exemple, dont l'hérédité a été connue jusqu'ici dans cinq générations, peut-elle, les circonstances aidant, se perpétuer au delà et se fixer? (Voir *Revue d'anthr.*, 1872, p. 521.)

d'un seul désir, celui de voir juste, ses arguments, il faut le reconnaître sont serrés et graves. Mais son terrain est solide et facile en comparaison de celui de ses adversaires. Pour ces derniers, ils considèrent l'espèce un peu à la façon de ceux, qui ne voyant pas bouger les astres, nient leur mouvement. Voici la définition la plus condensée qu'il ait donnée de la race : « une variété qui se transmet et se perpétue par hérédité. »

La distinction de l'espèce et la race dans les définitions jusqu'ici examinées, repose sur cinq notions différentes : 1° la subordination hiérarchique de la race à l'espèce ; 2° la descendance ou continuité des individus par génération ; 3° leur ressemblance ; 4° l'origine surnaturelle pour l'espèce, et naturelle pour la race ; 5° la permanence des caractères dans l'espèce et leur instabilité dans la race. La première n'est pas contestée ; la seconde et la troisième, communes à l'espèce et à la race, ne peuvent servir à les distinguer, ce qui juge la définition de Cuvier ; la quatrième est une éternelle source de discussion ; la cinquième en est la conséquence. Un sixième caractère différentiel est à ajouter, quoiqu'il ne figure pas dans la définition, et qu'il soit invoqué comme le criterium en dernier ressort.

La subordination de la race à l'espèce n'est pas contestée, disons nous. Assurément ! Mais les signes qui établissent cette subordination le sont, et c'est leur valeur qui en décide. Or celle-ci est en discussion et livrée à l'expérience personnelle, au tact et j'allais dire au génie de l'observateur. On se guide sur les caractères les plus certains des groupes équivalents les mieux établis ; les caractères intérieurs ou d'ordre anatomique sont préférés pour l'espèce, les caractères extérieurs pour la race tels que la couleur, le poil, la taille, les proportions ; mais il n'y a pas de règles constantes et les contradictions sont fréquentes. Un nombre différent de vertèbres non pas caudales, mais lombaires ou dorsales, une paire de côtes de plus ou de moins, l'absence ou la présence d'un ongle, d'une corne, d'un doigt, caractérisent ici une race, plus loin une espèce, parfois un genre. D'où les oscillations de la nomenclature et la distinction des bonnes espèces, ou définitivement jugées, et des mauvaises espèces, ou provisoires. C'est cela qu'on appelle la méthode des distinctions morphologiques.

La doctrine de la formation des races par les milieux, est une mine à discussion, ainsi que l'annoncent les définitions de Blumenbach et de Prichard. Elle satisfait énormément *a priori*, elle est

simple, entraînant, et l'on conçoit qu'à l'aurore de l'anthropologie elle ait séduit Buffon. Le raisonnement ou mieux la physiologie laisse rarement en défaut, on a réponse à tout. Passe-t-on aux faits et examine-t-on l'individu : les choses se présentent encore avec une grande simplicité ; il n'est pas douteux que les différences de santé, d'accroissement, d'alimentation, d'exposition à l'air n'aient un effet certain, et pour peu que les mêmes causes se répètent sur une série de générations, on sera convaincu que les milieux transforment les races. Mais examine-t-on non plus l'individu, mais la race même, l'illusion s'évanouit : aucune de ces modifications individuelles sur la peau, sur les cheveux, sur le crâne (compressions exercées à sa surface), sur les proportions, ne se transmet d'une quantité quelconque. Il n'y a pas d'accumulation appréciable à travers les siècles, et la campagne conduite par Prichard dans ses cinq volumes du *Physical history of Mankind* n'a abouti à rien. Il n'a jamais été prouvé qu'une race noire se soit transformée dans un temps quelconque en une race blanche, une race brachycéphale en dolichocéphale, une race petite en une race grande, une race leptorhinienne en race platyrhinienne, etc.¹. On montre que cela est rationnel, que cela peut se faire ; mais on n'en apporte pas d'exemple résistant à l'analyse. En un mot dans les limites de notre observation, les types des races humaines sont permanents, les croisements seuls portant atteinte à ces types en les dissociant, les dispersant ou les fusionnant.

Est-ce là une vérité absolue ? Ne serait-ce pas que nous manquons d'observations détaillées et précises sur les types passés, que les circonstances ne sont plus ce qu'elles ont été, que nous avons la vue courte ou que notre vie est à peine une seconde dans le temps ? C'est mon avis ; mais en attendant, dans le présent, ce même présent qui fait voir l'espèce immuable aux classiques, le fait brutal est là : les races humaines ne se forment pas par l'action des milieux en l'absence de toute autre circonstance adjuvante. Donc le criterium de Blumenbach pour reconnaître la race de l'espèce est nulle. Donc encore Buffon était dans l'erreur lorsqu'il réunissait les Lapons, les Samoyèdes et les Esquimaux pour en faire une

¹ Les monogénistes, à vrai dire, n'ont guère fait porter leur controverse que sur la couleur de la peau, la taille et les déformations ethniques. Ils ont reculé devant l'explication des modifications profondes du squelette. Qu'ils disent seulement comment se sont produits le nez saillant et volumineux des Anglo-Germains et le nez petit et plat des Chinois ; les procédés de Barbot et de Kolbe ont fait leur temps.

même race parce qu'ils étaient soumis aux mêmes milieux¹.

Reste ce cinquième caractère distinctif que personne ne fait entrer dans sa définition² et sur lequel on se rejette, savoir : la stérilité indéfinie entre individus d'espèces différentes et la fécondité au contraire entre individus de races diverses. D'une manière générale la proposition est vraie dans l'horizon de notre observation. Il est incontestable qu'il y a entre les espèces une répulsion³ pour la copulation que n'expliquent pas toujours les différences de conformation extérieure des organes génitaux et, lorsque celle-ci a lieu, que la fécondation est moins aisée et les hybrides qui en naissent peu ou point fertiles, tandis que l'inverse a lieu entre races. Mais le caractère a-t-il la portée qu'on lui prête et ne souffre-t-il pas des exceptions qui lui enlèvent son rôle de criterium sans appel ?

Remarquons d'abord que Buffon, qui l'a mis en avant le premier, croyons-nous, manifeste de violents doutes à son égard et qu'il va quelque part jusqu'à le qualifier de préjugé. Quatre générations d'hybrides de deux bonnes espèces classiques, le chien et le loup, qu'il vit se succéder plus tard sous ses yeux, la quatrième génération s'étant perdue par accident, n'étaient pas faites pour le fortifier.

D'autres exceptions ont depuis été dûment étudiées, quoique le nombre des cas sur lequel l'expérience ait été sérieusement poursuivie soit limité, et je renvoie au mémoire de M. Broca sur ce sujet, particulièrement aux notes de la fin. Les hybrides d'animaux ne sont pas rares ; le tout est de savoir dans quelles limites et dans quelles espèces ils sont fertiles. L'écueil c'est que l'expérience a besoin d'être très surveillée, et que les habitudes contractées à l'état sauvage par les espèces sont difficiles à vaincre les premières fois. Il est acquis déjà que le lièvre et le lapin, des espèces bien acquises, donnent entre eux une postérité indéfinie. La chèvre et le mouton, des genres cette fois, donnent aussi des intermédiaires très féconds auxquels on n'adresse qu'une objection, celle de ne pas être composés exactement par moitié des deux sangs et de manifester des tendances à un retour vers l'un des types primitifs, qui engagent à recourir à de nouveaux croisements. A quoi

¹ Précisément les Lapons et les Esquimaux sont aussi dissemblables que possible par tous leurs caractères autres que la petite taille et peut-être le teint.

² Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire reproduit trente-neuf définitions de l'espèce dans son *Histoire naturelle générale*. Nous en avons lu beaucoup d'autres.

³ Cette répulsion est supprimée chez les végétaux par la main de l'homme, et le nombre des fécondations et des hybrides fertiles en est accru.

on peut répondre que cela prouve simplement que l'influence des ancêtres n'est pas encore entièrement éteinte, et que l'espèce n'a pas suffisamment duré pour être fixée sans retour. Ce serait un phénomène d'atavisme à dose un peu plus élevée, atavisme qu'on retrouve partout, même dans les espèces primordiales, où il prend les allures de variations exceptionnelles.

Que veut dire après tout la stérilité ? Qu'il y a des différences anatomiques internes, peut-être insignifiantes comme morphologie, mais considérables comme effet dans la généralité des cas. Mais s'appuyer sur un seul phénomène physiologique de cette façon, c'est comme si l'on déterminait un groupe zoologique d'après un seul caractère physique, c'est délaisser la méthode naturelle de Jussieu à un ensemble de caractères pour celle de Tournefort et Linnée à un seul caractère. Si encore ce caractère-criterium avait le mérite d'une constance absolue ! mais non, il varie, et Morton qui cependant définit l'espèce de la manière la plus orthodoxe : « une forme organique primitive », a jugé nécessaire d'admettre à ce point de vue trois catégories des espèces : des espèces lointaines (*remote*) entre lesquelles il ne se fait pas d'hybrides ; des espèces alliées (*allied*) qui donnent des hybrides stériles ; et des espèces voisines (*proximate*) dont les hybrides sont fertiles.

Les finalistes invoquent l'argument que la stérilité est une prévision de la nature destinée à sauvegarder l'intégrité de l'espèce. Mais en quoi l'harmonie serait-elle troublée si les espèces se mêlaient ? L'horticulture et la zootechnie montrent ce qu'il en adviendrait ; des espèces végétales sauvages pourraient aussi être appelées en témoignage. Voici le chien et ses types innombrables si différents par le squelette, le crâne, la lèvre, le poil, le volume, etc., fixes ou instables, sauvages ou domestiques. La distance morphologique entre certains est assurément celle d'espèces sinon de genres ; le contester serait ébranler la base même de toute l'histoire naturelle et s'exposer à voir crouler tous les embranchements, classes, ordres, etc. La variabilité a été poussée très loin artificiellement chez quelques oiseaux, mais jamais que je sache dans de pareilles limites chez les mammifères. Ces espèces se sont croisées, peut-être difficilement d'abord comme aujourd'hui les espèces différentes de chiens sauvages, puis avec plus de facilité ; les organes s'y sont habitués, l'hérédité aidant, et la confusion actuelle s'est produite. Sans aller bien loin le groupe humain nous offre un exemple semblable. Nulle part, comme nous le montrerons, on

n'y rencontre de divisions homogènes; on n'y dégage çà et là des types particuliers que par un travail laborieux d'analyse : les types généraux ne sont que des synthèses. Mais lorsqu'avec toute la sévérité nécessaire on a reconstruit un Européen idéal, un nègre idéal, un Mongol, un Australien présumés purs, on s'aperçoit qu'ils ont une valeur morphologique d'espèces, par comparaison avec les espèces zoologiques non discutées.

Cette hypothèse, je consens à lui donner ce nom, étant admise, tout devient clair dans l'histoire si discutée du chien comme de l'homme. L'hybridité répond à tout, une hybridité peut être fertile par exception à l'origine, graduellement davantage et indéfiniment aujourd'hui.

J'ajouterais donc volontiers aux trois catégories de Morton une quatrième que je qualifierais d'*amies* ou plutôt je les réduirais à quatre comme il suit :

1° Espèces *hostiles* ou absolument réfractaires aux croisements féconds.

2° Espèces *intermédiaires* dans lesquels il se forme des hybrides, mais sans postérité soutenue.

3° Espèces *amies* entre lesquelles la fertilité est indéfinie.

M. Broca exprime la même pensée autrement. Les divers degrés de l'affinité sexuelle ou homœogénésie, pour lui, sont au nombre de quatre : l'*agénésie* lorsque les groupes en litige sont réfractaires, la *dysgénésie* lorsqu'ils produisent des hybrides mais stériles, la *paragénésie* lorsque ceux-ci peuvent donner naissance à une espèce ou race par un certain retour vers l'une des souches, et l'*eugénésie* dans laquelle la fertilité est indéfinie.

Agassiz, l'un des naturalistes que l'école classique réclame le plus comme l'un des siens, quoique sur plusieurs points il ne soit pas de son avis, nie résolument « que la fécondité sexuelle soit le criterium de l'identité spécifique » et par conséquent de la distinction entre l'espèce et la race. « Où est le physiologiste, dit-il, qui peut affirmer en toute conscience que les limites de la fécondité entre espèces distinctes sont connues avec une suffisante rigueur pour qu'on en fasse la pierre de touche de l'espèce¹. »

¹ Une dernière objection à la détermination de l'espèce par l'épreuve de la génération ordinaire est de ne pouvoir s'étendre à tous les êtres vivants. Il y aurait à côté des catégories d'espèces ci-dessus, d'autres sortes d'espèces encore. D'où la définition de M. Vogt : « L'espèce est la réunion de tous les individus qui tirent leur origine

Sans nier que les espèces ne diffèrent, en général, des races sous ce rapport, ce que ne conteste pas M. Darwin même, il est donc certain que ce cinquième caractère ne peut suppléer complètement à l'incertitude des autres et qu'à coup sûr ce n'est pas un criterium.

Ces objections à la doctrine classique de la distinction de l'espèce et de la race durent frapper de bonne heure les esprits que n'enchaînait pas à l'excès l'autorité légitime des maîtres. Linné ne s'était-il pas hâté d'accepter la légende juive qui simplifiait sa tâche et aidait à la classification? Buffon avait-il été bien inspiré lorsque, hésitant entre la fixité absolue de l'espèce et sa variabilité illimitée, il avait choisi un moyen terme, sa variabilité limitée? Tous deux avaient-ils eu raison de tracer ainsi une ligne infranchissable entre l'espèce et la race, l'une représentant le passé, l'inconnu; l'autre le présent, le connu? Ou mieux ne s'étaient-ils pas laissé influencer précisément par le milieu, n'étaient-ce pas de pures concessions qu'ils avaient faites pour qu'on les laisse en paix et, à vrai dire, étaient-ils libres à cette époque d'en agir autrement¹? Les Écritures enseignaient qu'un seul couple de chaque animal avait échappé au déluge et que l'humanité tout entière descendait d'un seul couple. On aurait pu sacrifier les animaux, puisque le texte n'indiquait pas quels couples, mais pour l'homme il disait (du moins les orthodoxes le croyaient) : un seul couple, donc un seul prototype humain, donc une seule unité. Certes Linné n'avait pas songé combien il allait paralyser le libre arbitre de ses successeurs.

La première opposition par ordre de date, la plus grave, celle qui devait survivre à toutes, vint du Muséum de Paris et, ce qu'il y a de curieux, de l'un des savants que Buffon tenait en plus haute estime, de Lamarek auquel il confiait son fils pour parcourir les musées de l'Europe. Mais Buffon lui-même n'avait-il pas hésité un instant à entrer dans cette voie? N'était-il pas de l'opposition lorsque, réagissant contre les excès de la classification systématique, il déclara

des mêmes parents et redeviennent par eux-mêmes ou par leurs descendants semblables à leurs premiers ancêtres. » (Voir *Métamorph.* in *Rev. des Deux Mondes*, 1850, et *Réfutation du darwinisme*, *ibid.*, 1868, par M. de Quatrefages.)

¹ A la date du 12 mars 1751, Buffon se vit obligé de rétracter publiquement quatorze propositions des premiers volumes de son *Histoire naturelle* « comme contraires à la croyance de l'Église » sur la sommation de MM. les députés et syndic de la Faculté de théologie.

rait qu'il n'y a pas de divisions naturelles, mais seulement des individus! Entraîné par l'action qu'il faisait jouer au climat et à la nourriture dans la formation des races, n'avait-il pas supposé que les espèces pourraient bien aussi avoir subi leur action! Ses espèces majeures ne répondaient-elles pas aux genres que Linné avait hésité à regarder comme les entités vraies; son criterium de la fécondité lui paraissait-il si sûr! La stricte vérité est que Lamarck et Etienne Geoffroy-Saint-Hilaire dérivent de Buffon.

Pour Lamarck, en 1802 et 1809, les espèces sont « des collections d'individus semblables produits par d'autres individus pareils à eux », et les races en sont les variations. C'est à peu de chose près la définition de Cuvier, c'est-à-dire une formule qui élude les points contestés. La caractéristique des idées de Lamarck, c'est qu'il nie la permanence de l'espèce et son origine surnaturelle. Elle est dans le passé ce que la race est dans le présent. Race, espèce, genre, famille, ne sont que des degrés généalogiques qui sont les bourgeons, rameaux, branches, etc. d'un même arbre. Ce sont moins des réalités que des nécessités de la science pour aider aux catalogues.

Cette doctrine était prématurée pour l'époque de la science où elle fut lancée. Que l'auteur de la première « flore française » et de la partie botanique de l'Encyclopédie, et le premier titulaire de la chaire des invertébrés y ait été conduit par la nature de ses études spéciales, on le comprend; mais il n'était pas en mesure de la prouver surtout pour les vertébrés. Gœthe fut l'un de ses premiers admirateurs. En France on fut réservé, l'influence de Cuvier dominait. Etienne Geoffroy-Saint-Hilaire, qui admettait cependant que les formes actuelles dérivent des formes géologiques et était froid à l'égard des « révolutions périodiques du globe », définit modestement l'espèce : « une collection ou une suite d'individus, caractérisés par un ensemble de traits distinctifs dont la transmission est naturelle, régulière et indéfinie *dans l'état actuel des choses.* » Son fils Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, qui dans son grand ouvrage sur « l'histoire naturelle générale » en 1865 est assez classique, aurait dit dans son cours de 1850 (Prichard) que « les caractères spécifiques sont fixes pour chaque espèce tant que celles-ci se perpétuent au milieu des mêmes circonstances et *se modifient* si les circonstances ambiantes viennent à changer. » Leur vraie pensée à l'un et à l'autre, en somme, était celle que le botaniste Lecoq a depuis exprimée avec précision : « l'espèce est une

succession d'individus offrant des caractères semblables et constants pendant la même période géologique. »

La fin de cette école répond à la première édition du livre sur la *Pluralité des races humaines* de M. G. Pouchet en 1858. « L'espèce dit-il, est une collection ou une suite d'individus caractérisés par un ensemble de traits distinctifs dont la transmission s'accomplit naturellement, régulièrement et indéfiniment », comme dans la définition d'Etienne Geoffroy. Dans l'édition suivante l'auteur évolue. C'est qu'entre les deux un événement considérable s'était produit. La doctrine de Lamarck était revenue au jour, commentée par Darwin et Wallace, et appuyée d'observations, d'expériences et de considérations qui ont immédiatement rallié la plus grande partie de l'Angleterre et de l'Allemagne.

Il me suffira de rappeler ce qui, dans le premier livre du maître, ressemble le plus à une définition. « Les espèces, dit Darwin, ne sont que des formes fortement tranchées et permanentes qui ont existé d'abord comme variétés. » Les genres, les espèces, les races, les variétés ne sont en effet que des étapes pour Darwin comme pour Lamarck.

Comme transition à l'opinion à exposer ensuite, je signalerai Gerdy, dont les idées ont été rendues par l'un de ses élèves, Broc, en 1856. Gerdy s'inspirait de Desmoulins, il divisait le genre humain en sous-genres, espèces et variétés et ne prononçait pas le mot de race. « La nature n'a pas fait de races, écrit Broc; elle n'a créé que des individus, et c'est nous qui, dans l'impossibilité de saisir chacun de ses êtres innombrables, les réunissons de manière à former des groupes qui nous offrent le simple caractère de l'individualité; il ne nous faut donc pas chercher dans ces groupes l'importance qu'offrent les choses pourvues d'une existence réelle; ils ne sont pour nous qu'une sorte d'échafaudage¹. » C'est presque la pensée que Dugès a ainsi exprimée pour l'espèce : « L'espèce est un type idéal de formes auquel chacun rapporte arbitrairement les individus qu'il croit, en vertu de leurs ressemblances mutuelles, pouvoir y rapporter². »

Après cette formidable opposition à la doctrine classique de l'espèce et de la race dont les partisans en anthropologie portaient le titre de monogénistes, celle qui prit le nom de polygénisme en est à peine une. Et cependant c'est elle qui a appelé toute l'attention et

¹ *Essai sur les races humaines*, par Broc, Paris, 1856.

² *Science et matérialisme*, par le docteur Letourneau, Paris, 1879.

éveillé toutes les susceptibilités, jusqu'au jour où la découverte de la très haute antiquité de l'homme déplaça tellement le terrain que d'un commun accord les deux camps déposèrent les armes. Les partisans de cette école ne niaient pas l'espèce prototype, ils l'acceptaient comme une nécessité pour la description et la classification en zoologie et se réservaient sur son essence et son origine.

Un mot auparavant sur une opinion intermédiaire qui brille par sa prudence. Le principal représentant éloigné en est Lawrence, à la fois chirurgien et naturaliste, qui en 1817 fit des leçons sur *L'histoire naturelle de l'homme* au collège des chirurgiens de Londres, et souleva de nombreuses protestations de la part des orthodoxes. Pour lui les milieux n'ont pas le pouvoir de créer des races humaines nouvelles et leurs types sont permanents depuis l'origine des choses. Ce qui revient à dire qu'entre les races et l'espèce il ne voit pas de caractères distinctifs autres que morphologiques. Il est donc polygéniste. Mais comme les races et l'espèce ont pris également naissance dans la nuit des temps, il accepte la définition suivante : « les races sont les différentes variétés de l'espèce humaine », ce qui le fait regarder par les monogénistes comme un des leurs.

Dans le même ordre d'idée se rangent les anthropologistes qui parlent du genre humain et de ses races en évitant le mot espèce, qui préjugerait de leur opinion ou l'indiquerait visiblement. On ne les confondra pas avec ceux de l'opinion orthodoxe, comme Blumenbach, qui disent le genre humain et ses variétés, en n'attachant que peu d'intérêt aux distinctions de genre et d'espèce ou entendant par là que les distinctions entre l'homme et les animaux les plus proches sont de valeur générique, tandis que celles entre les hommes n'ont que la valeur de variétés.

Le premier polygéniste français de renom au dix-neuvième siècle est Virey. Il est modéré; il ne définit la race nulle part, mais il partage l'humanité en deux espèces : la blanche et la nègre, qu'il divise en races, subordonnant simplement la race à l'espèce et acceptant celle-ci à la façon de Linné et Cuvier.

Après lui Desmoulins, le plus indépendant de cette école voltairienne, ne définit pas non plus la race et reste classique, sauf que, fidèle à son principe de la permanence des types humains qu'il défend à outrance, il érige chacun de ses groupes en espèces. Ainsi il admet 16 espèces; dans l'espèce mongole prise pour exemple, trois races et dans l'une, l'indo-chinoise, encore trois types. Ses

racés, comme ses espèces aussi bien que les métisses issues de ces dernières, ont des caractères immuables.

Bory de Saint-Vincent, le plus fougueux de la série, suit la même voie ; il admet 15 espèces d'hommes qu'il partage en races et renvoie pour leur distinction aux définitions d'Adolphe Richard que voici : « Les races sont des variétés constantes qui se produisent toujours avec les mêmes qualités par le moyen de la reproduction. L'espèce est une réunion d'individus qui offrent les mêmes caractères et se reproduisent avec les mêmes propriétés essentielles et les mêmes qualités. » Comme on voit, il n'y a de différence entre les deux que dans le mot *variété* pour la race, ce qui veut dire qu'il n'y a que des différences morphologiques quelconques.

C'est là l'école française du polygénisme ; une autre non moins ardente a existé en Amérique dont les principaux représentants sont Morton et surtout Nott. Ici le mot *race* perd toute signification scientifique, il est synonyme de *sortes*, de *groupes*, et la plupart des races humaines deviennent des espèces. Pour décrire leurs formes principales on s'y sert du mot de *types*.

Quelques autres polygénistes seraient encore à citer en France avant la fondation de la Société d'anthropologie, comme Gerdy, comme M. Pouchet, qui dans la première édition de sa *Pluralité des races humaines* dit « les races autrement dit les espèces du genre humain », et dans sa seconde « les races c'est-à-dire les différents groupes naturels du genre humain. »

Nous terminerons par la manière de voir sur le sujet en 1860 de M. Broca, notre maître. Pour lui, les espèces sont inconnues dans leur essence et leur origine, elles ne changent plus ou ne paraissent plus changer, parce qu'elles ont changé ce qu'elles ont pu ; les différents types humains sont permanents aussi loin que l'on remonte dans le passé, et leurs différences sont de nature plus spécifique que générique. « Les races sont les variétés du genre humain, elles font naître l'idée d'une filiation plus ou moins directe entre les individus d'une même variété, mais qui ne résout ni affirmativement ni négativement la question de parenté entre individus différents. »

Cette définition rappelle dans une certaine mesure celle de Prichard, qui réserve encore davantage le fond de débat et ne renferme que les points sur lesquels il n'y a aucune dissidence. « Sous le nom de races, dit-il, on comprend toute collection d'individus

présentant plus ou moins de caractères communs transmissibles par hérédité, l'origine de ces caractères étant réservée.» (Voir son autre définition, page 595.)

Sachant les opinions des zoologistes purs sur la race, voyons celles des zootechniciens, qui se désintéressent davantage des questions de doctrine, et ensuite celles des botanistes.

Les zootechniciens s'occupent des animaux domestiques, c'est-à-dire utilisés par l'homme pour ses besoins personnels. Dans le nombre il en est qui touchent davantage à la zoologie générale, et dont les définitions forment, par conséquent, le passage aux précédentes.

« La race, dit M. Noguès, comprend un ensemble d'individus semblables appartenant à une même espèce, ayant vécu et transmettant par voie de génération les caractères d'une variété primitive. La constance ou fixité des caractères est la première condition d'existence de la race et résulte d'une longue suite de générations dans des conditions identiques. » C'est du Buffon. « Les races, dit M. Moll dans la *Maison rustique*, sont constituées par « des différences héréditaires au sein de l'espèce ». C'est du Cuvier.

Les définitions suivantes se spécialisent déjà plus. « La race, en économie rurale, dit M. Huzard fils, est une grande famille d'animaux distingués par un assemblage de caractères qui se sont agglomérés sous certaines influences, soit naturelles, soit dépendantes de la domesticité, et qui se conservent tant que ces mêmes influences subsistent. » « On donne le nom de races, dit M. Sanson dans le *Dictionnaire de la ferme*, à des variétés de l'espèce dont les caractères distinctifs sont assez constants, assez fixes pour se reproduire par la génération indépendamment des circonstances au milieu desquelles les animaux sont accouplés. » Ces caractères ont trait à des modifications accessoires du type de l'espèce, comme la taille, le volume, la couleur, le poil, et n'atteignent pas le squelette.

Mais dans la seconde édition récente de sa *Zootechnie*, M. Sanson change de système, ou mieux il se concentre davantage dans son sujet. Il revient au sens vulgaire du mot race antérieurement à Buffon. « La notion de race, dit-il, n'est autre chose qu'une extension de celle de famille.... c'est la descendance d'un couple primitif. » Il ne fait pas allusion ainsi à un premier couple créé comme

l'entendaient Linné et Blumenbach à l'origine des choses, mais à un couple quelconque, quelles que soient la façon dont les deux composants ont été réunis et les conditions où ils se sont trouvés.

C'est là en effet le sens courant du mot dans le monde des praticiens de la vénerie, de la ferme, etc. Soit un troupeau de moutons mérinos habitant l'Espagne depuis au delà des Romains ; Daubenton en introduit l'espèce en France, on y favorise sa reproduction, il s'adapte aux milieux et se croise çà et là avec les troupeaux de la localité : la race des mérinos, ce sont les moutons descendus sans altération des moutons d'Espagne. Autre cas : tel lord d'Angleterre possède un chenil célèbre par les soins qu'il lui donne et les qualités des sujets pour un genre de chasse. On sait que la meilleure partie descend de chiens connus dans l'histoire de France et transportés en Angleterre par Guillaume le Conquérant. A ce chenil on emprunte des chiens qui, venus en France, se croisent et donnent lieu à des groupes qui ont toutes les qualités de la souche première ou à des groupes qui se distinguent par des qualités nouvelles spéciales. Ceux-ci se répandent au hasard, se fondent çà et là avec d'autres types, si bien qu'à un moment on se trouve en présence d'individus ressemblant à peine à leurs pères, et dont les caractères échappent à toute analyse ; c'est ce qu'on appelle de la variation désordonnée. Eh bien, les chiens de Saint-Hubert étaient une race ; les chiens anglais Talbot, qui en descendent plus ou moins nettement, sont une race ; les groupes à qualités fixes, déterminées, produits en France, sont des races. Ils prennent ce titre, lorsqu'on a constaté que les qualités physiques et physiologiques qui les caractérisent se transmettent régulièrement, et, comme l'on dit, avec constance. Inutile de prendre d'autres exemples chez le cheval, le bœuf, etc.

La notion de races dans la pratique des éleveurs, des chasseurs, des vétérinaires, des agriculteurs, est donc tout simplement une notion de descendance, de série généalogique, de caractères maintenus pendant un nombre suffisant de générations pour prouver leur fixité et grâce à l'exclusion d'éléments étrangers. N'en serait-il pas rigoureusement de même dans le genre humain ? La civilisation et la domestication se touchent de près et introduisent des mœurs analogues.

Mais ces chiens de Saint-Hubert, ces mérinos d'Espagne, comment avaient-ils pris naissance ? Par les milieux, par la sélection, par l'éclosion spontanée d'un caractère particulier ? Doivent-ils être

assimilés à des races primitives? Faisaient-ils partie des couples primordiaux? C'est le mystère de l'origine des races humaines et de tous les groupes zoologiques dans un temps plus ou moins reculé.

On arrive ainsi à ne plus distinguer les races domestiques des races sauvages, et la recherche des procédés de formation des unes comme des autres devient aussi difficile. Dès lors, la morphologie défendue par les polygénistes et l'épreuve de la fécondité par les monogénistes interviennent seules pour résoudre la question d'espèces ou de races. Les premiers montrent les types les plus dissemblables tant par les caractères anatomiques du squelette que par les caractères extérieurs, des types multiples irréductibles arrivés à une certaine limite (à moins que l'on ne considère l'échelle indéfinie des généalogies comme M. Hœckel), et ils leur donnent la valeur d'espèces. Les seconds insistent sur l'eugénésie générale entre tous ces types, sauf les différences de degré aussi bien entre les races sauvages qu'entre les races domestiques, et concluent à une seule souche qui, chez le chien, pour Guldenstädt, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire et M. de Quatrefages, serait le chacal. L'entente est loin de se faire, et cependant, comme pour les races humaines, le pour et le contre ont été soutenus avec une égale autorité. En acceptant notre hypothèse précédente, page 599, tout se simplifierait et s'accorderait avec les faits. Nos chiens domestiques descendraient d'espèces *amies*, dont les croisements fertiles en tous sens ont donné lieu à ce que nous voyons.

La zootechnie, et en particulier l'art des Bakewell et des Collins apporte, en somme, une part considérable d'arguments en faveur de l'absence de distinction radicale entre l'espèce et la race. On sait que c'est là que M. Darwin a pris le point de départ de sa doctrine.

Les botanistes ont l'avantage de ne pas être engagés par les textes, la Genèse ne parle pas des couples de plantes sauvées du déluge. Ils se partagent en deux : les botanistes proprement dits qui ont à déterminer exactement les genres et les espèces pour leurs flores et sont enclins, par conséquent, à en faire des groupes précis, et les horticulteurs, qui ne s'inquiètent pas des théories.

Trois opinions principales sont en présence parmi les premiers, comme parmi les zoologistes.

Les classiques descendent de Laurent de Jussieu, qui a reproduit

la pensée de Linné sans y rien changer. La tradition en a été conservée dans la série des de Jussieu; mais ailleurs elle paraît avoir perdu de son absolutisme. Ainsi Pyr. de Candolle, en 1819, réunit dans sa définition de l'espèce les notions de ressemblance, de descendance et même de fertilité, « de telle sorte qu'on peut par analogie supposer tous les individus sortis originellement d'un seul. » Mais son petit-fils Alph. de Candolle l'accompagne de réserves sur presque tous les points. Quant aux races, elles restent synonymes de variétés héréditaires; mais bientôt avec des atténuations. Pour le dernier, ce sont « des états particuliers de l'espèce qui se maintiennent presque toujours de génération en génération par les graines. » Pour M. Godron, ce sont des « variétés qui peuvent rester permanentes pendant une longue suite de générations. » A côté de la race, il y a la variété simple ou tératologique qui se répète par greffe, bouture, marcotte, etc., tandis que la race se reproduit par graines. En 1860, M. Decaisne déclare que « l'idée que toutes les espèces sont nettement circonscrites est une pure hypothèse, que démentent la discordance des nomenclatures et l'impossibilité de trouver une définition de l'espèce qui convienne à tous les cas; » en 1865, il admet que le seul criterium entre les espèces et les races est la stérilité des premières entre elles et la fertilité des secondes; en 1868, il conclut qu'il est des variétés (races) qui se multiplient par graines lorsqu'on conserve fidèlement les conditions de culture qui les ont produites, mais que les graines tendent d'une manière générale à reproduire le type primitif de l'espèce. C'est la doctrine de Buffon.

La seconde opinion, classique pour l'espèce, dissidente pour la race, est représentée par Adolphe Richard, il y a cinquante ans, par M. Alexis Jordan notamment aujourd'hui. Conséquente avec la notion de l'espèce une, immuable et voyant auprès d'elle des groupes sauvages qui en diffèrent à peine morphologiquement et des groupes cultivés aux caractères permanents dont l'origine est inconnue, elle fait de ces races autant d'espèces. Les espèces, dit-elle, ce sont les plantes qui se reproduisent par graines. Cette école est le pendant de l'école polygéniste de la première moitié de ce siècle. M. Jordan admet une multitude d'espèces de poiriers, comme Desmoulins admettait 16 espèces d'hommes. Les botanistes « descripteurs et déterminateurs » n'ont pas peu contribué, par leur abus de la multiplication des espèces, à l'extension de cette opinion qui a préparé le terrain aux transformistes. C'est à eux

que s'adresse surtout le reproche des « bonnes » et des « mauvaises espèces. » Ainsi, pour les ronces, M. Mueller de Wissembourg admet 257 espèces, M. Boreau 54, MM. Grenier et Godron 22, Alph. de Candolle 7, Le Maout et Decaisne 5, etc.

A la suite de ces deux opinions, l'une qui creuse un abîme entre l'espèce et la race et l'autre qui le comble; l'une qui admet l'espèce créée par des moyens surnaturels et la race produite par des moyens naturels, et l'autre qui se tait sur l'origine dans les deux cas et les considère comme également permanentes¹, vient l'opinion transformiste représentée par Goethe, Naudin, Ch. Martins, Sachs, etc. Pour elle, les distinctions d'espèce, de race et de variété sont sans intérêt, il n'y a pas de ligne de démarcation entre elles, et tout dépend de l'horizon que notre esprit embrasse. « Ce sont, dit M. Naudin, des catégories rationnelles que le libre arbitre de chacun élargit ou rétrécit suivant l'impression que la vue des objets lui fait éprouver, impression qui varie d'homme à homme, et, chez le même homme, suivant les états moraux par lesquels il passe successivement. Le criterium de l'espèce, la permanence héréditaire depuis l'époque de la création du monde, ajoute-t-il, est une pure hypothèse qui ne pourra jamais être vérifiée². » Quant à la race, c'est l'état transitoire plus ou moins long et plus ou moins fixé en apparence entre l'espèce et la variété. Si l'on s'adresse à l'affinité sexuelle pour les différencier, c'est qu'en

¹ Il est bon de rappeler ici la loi développée par de Candolle que les plantes ne s'acclimaient pas et meurent plutôt que de perdre leurs caractères d'espèces ou de races. Transportées, par exemple, sur le bord de la mer, elles subissent parfois l'influence des milieux sans inconvénient et se modifient, mais c'est l'individu qui est atteint; la modification n'est pas héréditaire. Les graines rapportées dans leurs pays et semées donnent des sujets n'offrant plus ces modifications. C'est exactement ce qui se passe dans les races humaines et aux personnes qui objecteraient que cette résistance des plantes à l'action des milieux ne porte que sur les espèces, je répondrai : alors les races humaines sont des espèces!

² Il est regrettable que le mélange du sacré au profane, de la foi à la science vienne tout gâter.

Bory de Saint-Vincent terminait son livre sur l'*Homme* par une invocation « à l'Éternelle sagesse, l'Être suprême, incompréhensible!!! » (sic). M. A. Jordan termine son *Mémoire sur les espèces affines* en proclamant que « l'observateur doit prendre la philosophie pour guide et la théologie pour boussole ». M. Naudin conclut que les espèces végétales, animales et humaines descendent toutes d'un blastème primordial où, à défaut de génération spontanée, d'une rupture d'équilibre qui a entraîné la balance d'un côté ou d'un agent cosmique donnant la première impulsion, il reconnaît la main de « l'Être absolu, inconditionné, omniprésent ».

Pourquoi ne pas rester dans sa sphère jusqu'au bout. La foi et la science s'excluent réciproquement et lorsqu'un savant laisse percer l'une sur un point, il donne à penser qu'ailleurs il a pu ne pas écouter que la voix de la raison.

réalité, il n'y a pas de distinction absolue entre elles. Le besoin de dénommer, de décrire et de ranger les productions de la nature est la cause de toutes les dissidences.

Les horticulteurs n'apportent guère que des arguments en faveur de cette dernière école. Le mot de race parmi eux est presque remplacé par celui de variété, et dans les espèces ils voient les plantes qui se reproduisent par graines, semblables à elles-mêmes. Par croisement, par culture ou en profitant des variétés purement accidentelles, ils fabriquent des variétés qui possèdent une *constance* proportionnée au nombre de générations pendant lesquelles elles ont été suivies. Un amateur qui achète « les graines d'une variété fixée » depuis trois ou cinq ans a ce que l'hérédité a pu accumuler de ténacité de caractères pendant ce laps de temps. A-t-on continué la surveillance pendant trente ans, la permanence a gagné d'autant. L'époque de la formation de la variété remonte-t-elle à un ou plusieurs siècles, on ne la distingue plus de l'espèce : 50 graines, je suppose, donnent 49 sujets semblables à la variété créée, une seule reproduit le type ancestral.

Le cas de ressemblance à un type connu ou se perdant dans la nuit des temps prend le nom d'atavisme et se retrouve ici comme dans toutes les branches de l'histoire naturelle. Il est dû à la persistance d'un reste d'influence de la puissance d'hérédité des ancêtres éloignés. Cette propriété qui, lorsqu'elle a assez de force et est favorisée par les circonstances, tend à ramener le type primitif, est aussi celle, d'autre part, qui tend à produire la fixation des éléments du type nouveau. Dans chaque groupe, espèce, race ou variété, il y a donc lutte entre deux tendances, et la prédominance de l'une ou de l'autre détermine le degré de permanence ou de variabilité qui, en règle générale et abstraction faite des différences d'aptitude entre les plantes diverses, est proportionnelle au degré d'ancienneté du type.

« L'espèce et la variété (race), dit un auteur transformiste allemand, Sachs, ne diffèrent que par la somme des différences de leurs caractères et par leur degré de constance. » L'affinité sexuelle est développée à son maximum entre les espèces et à son minimum entre les races, ajoute-t-il, mais dans les divers groupes du règne végétal de grandes inégalités s'observent dans la manifestation de cette propriété. « Les facultés qu'ont les espèces de former des hybrides se rencontrent à des degrés différents dans les ordres, les familles, les genres, » et il cite 18 familles dans lesquelles l'hy-

bridité s'observe de préférence et 10 autres où c'est le contraire. « Les divers genres d'un même ordre ou d'une même famille se comportent aussi différemment à cet égard, et il en cite de nombreux exemples dans chaque sens. Entre espèces de genres différents, même observation, et il donne 9 ou 10 exemples d'hybridité. Entre espèces de même genre, inégalité encore dans cette faculté : tandis qu'on n'a pas réussi à croiser le pommier et le poirier, deux *Anagallis* qu'il indique, deux *Primula*, deux *Nigella*, on réussit très bien entre le pêcher et l'amandier, entre deux *Lychnis*, deux *Triticum*, etc., et cependant les premiers se ressemblent plus entre eux que les seconds. Dans cette question de la fécondation fertile ou stérile, les surprises éclosent à chaque pas : croise-t-on deux espèces dans un certain sens, il y a stérilité, dans l'autre fertilité. Les degrés mêmes de l'hybridité varient énormément de la simple action des tubes polliniques sans production de graines arrivant plus ou moins à maturité¹ jusqu'à la fertilité la plus étendue.

Ce sont les idées de Morton et de M. Broca en zoologie, et nous pourrions citer en botanique maints exemples de ces espèces amies dont la promiscuité aboutit à une multitude de types nets ou confus, croisés, mêlés comme chez le chien et l'homme, types au milieu desquels il devient impossible de reconnaître les pur-sang des hybrides, les espèces des races, les races des variétés, si l'on abandonne la règle adoptée pour tous les autres groupes de l'histoire naturelle, la morphologie. Mais aussi là se retrouvent les mêmes dissidences, les mêmes tendances monogénistes ou polygénistes. Là où M. Jordan admet une centaine d'espèces de poiriers, M. Decaisne n'en reconnaît qu'une, le *pyrus communis*. J'ai déjà cité la ronce qui, de 257 formes pour M. Mueller, est tombée à cinq pour M. Decaisne. Le chou qui, pour la plupart, renferme six ou huit espèces au moins, se réduit à une seule pour de Candolle. Le maïs, la courge, le melon ont leurs monogénistes et leurs polygénistes. Parmi les plantes sauvages l'*hieracium*, particulièrement étudié par Negeli, est dans le même cas.

C'est là, en effet, la grande objection : les races et espèces sauvages ne seraient pas comparables à nos races et espèces domestiques ! Des unes aux autres il y a la différence du connu à l'inconnu, du facile au difficile. L'homme dirige les chances dans un cas, le

¹ Dans certaines familles végétales, la fécondité au sein de l'espèce est elle-même difficile, comme dans les Orchidées.

hasard y préside dans le second et détruit autant qu'il crée. Mais les lois de la variabilité en raison inverse de l'ancienneté, toutes choses égales; de l'hybridité en rapport avec une analogie plus ou moins grande d'organes internes; de l'hérédité, ou constance, ou atavisme suivant les nomenclateurs, y sont les mêmes.

« La différence entre les variétés devenues constantes (ou races) d'une même espèce et les espèces sauvages d'un même genre, dit Sachs, réside, en somme, dans ceci que la descendance des premières est connue, tandis qu'on ignore celle des secondes. »

La botanique est donc peu favorable à la séparation de l'espèce et de la race par un abîme infranchissable.

De tout ce qui précède il résulte que les zoologistes, anthropologistes et botanistes réunis sous le nom de naturalistes d'une part et les zootechniciens et horticulteurs de l'autre, ne se placent pas au même point de vue.

Ce sont les naturalistes qui ont emprunté au langage vulgaire les mots d'espèce et de race, pour les introduire dans la science afin de répondre à un besoin urgent de classement. L'idée s'en est suivie peu à peu que les groupes qu'ils désignent répondent à des réalités, faisant partie d'un plan préconçu par la nature et que l'une, l'espèce, est providentiellement sauvegardée par une barrière physiologique. L'obligation, à cette époque de ne pas se mettre mal avec la sainte Église a fait le reste. Mais le doute surgit, et deux genres d'opposition se sont produits; d'où trois écoles qui diffèrent suivant qu'elles considèrent l'espèce et la race soit dans le temps infini, soit dans le temps borné sur lequel porte notre vue immédiate, et suivant la valeur qu'elles donnent dans ce dernier cas à la race.

La première classique pure, admet l'espace *créé* avec un type immuable et la race, variété secondaire, produite par les milieux et durant autant que les conditions qui l'ont fait naître. La seconde, classique également en ce qui concerne l'espèce, mais dissidente sur la race, les considère toutes deux comme primitives, toutes deux comme permanentes par leurs caractères, et les confond par conséquent. Le troisième, irréconciliable, ne voit dans l'espèce, la race et la variété que de simples catégories morphologiques, des étapes plus ou moins longues de l'évolution générale des êtres.

Les zootechniciens et horticulteurs ont conservé le mot race, les

premiers surtout, dans l'acception vulgaire qu'il avait avant Buffon. Il règne quelques divergences parmi eux, mais légères et leur trait commun est de pratiquer des expériences sur le sujet sans s'en douter, et de ne pas les mettre au service d'une doctrine. D'où l'autorité qu'ils acquièrent. Eh bien avec des variétés ils font des races, qui au bout d'un nombre suffisant de générations finissent par ne plus se distinguer des espèces. Espèces et races pour eux, c'est ce qui se reproduit par graines, semblable à lui-même.

Les naturalistes, et ici nous prenons le mot dans l'acception la plus large, ne s'accordent donc pas sur les éléments dont se compose la notion de race sauf sur la descendance et la ressemblance. Pour tous la race, quelle que soit son origine, est une catégorie morphologique intermédiaire à la variété et à l'espèce, un ensemble de caractères héréditaires. Mais ils diffèrent sur l'action des milieux, sur la constance de ces caractères, sur leur valeur hiérarchique. La race est fixe pour les uns, mobile pour les autres; ici c'est une variété, là une espèce et parfois même un genre. Leur véritable pomme de discorde, c'est l'affinité génésique au minimum entre espèces, au maximum entre races, que les classiques purs regardent comme un criterium, et les autres camps comme le simple effet de différences morphologiques, la conséquence d'un caractère anatomique unique, une donnée à considérer au même titre que les autres caractères.

Dans ces conditions quel parti devons-nous prendre en anthropologie sur la notion de races, et que devons-nous emprunter à l'histoire naturelle. Les caractères des races humaines ne sont pas le produit de l'action des milieux dans le temps actuel, du moins d'une façon appréciable même sur une suite de générations; ils sont permanents, donc ce ne sont pas des races dans le sens que l'entendent Buffon et les classiques. Ces mêmes races sont eugénésiques de la façon la plus complète; donc au contraire, ce sont des races dans le sens encore de Buffon et des classiques. En présence de ces contradictions, il ne reste à consulter que la morphologie; elle répond que certaines sont des espèces. Mais alors ce sont des espèces de la catégorie que j'ai appelé *amies*.

Que choisir donc? La formule des classiques purs ou monogénistes anciens: « les races sont les variétés humaines; » celle des classiques opposants, ou polygénistes anciens « les races sont les espèces du genre humain; » ou celle des transformistes ou évolu-

tionnistes (monogénistes ou polygénistes) « les races humaines ne sont que des illusions d'optique. »

Nous ajournons la réponse, nous contentant de dire au point de vue de l'histoire naturelle que les races humaines sont « les parties du tout » ou « les groupes humains qui offrent un type particulier. »

II

L'introduction de la notion d'espèce en anthropologie, peut être superflue, a nui, à notre avis, et les historiens et ethnologistes, suivis mal à propos par les linguistes ont rendu un service en ramenant la notion de race sur un terrain utile.

Un mouvement particulier se produisit au commencement de ce siècle. La Révolution française venait d'affirmer que les peuples n'étaient pas faits pour les souverains ; l'empire avait remué et disloqué l'Europe comme au temps des barbares, les frontières étaient devenues un effet du hasard, avançant ou reculant, au gré du moindre événement ; on ne savait sous quel nom on se réveillerait le lendemain. Peuples et diplomates avaient le besoin d'une base, d'un principe sur lequel puissent se reconstituer les nationalités.

Répondant à l'appel, Augustin Thierry établit que l'histoire n'est pas un recueil d'événements, que derrière il y a des causes, des mobiles qui impriment une direction à laquelle peuples et chefs ne sont pas libres de se soustraire. A la thèse surannée de Moïse et Bossuet, de la Providence réglant les destinées des nations, il substitua les influences séculaires du sang, les instincts

⁴ Quoiqu'il n'entre pas dans mon plan de me prononcer sur les questions si graves qui précèdent, j'ajoute que dans l'état actuel de ma connaissance des choses j'admettrais volontiers ce qui suit comme la vérité probable :

L'espèce et la race ont pris naissance par des procédés analogues et certainement naturels. L'espèce n'est pas immuable, mais elle le paraît et les naturalistes ont le droit de la considérer comme telle dans le laps de temps sur lequel portent leurs observations directes. La détermination des espèces et des races repose sur la morphologie, c'est-à-dire sur les caractères physiques appréciables par nos sens. Les degrés physiologiques de l'affinité génésique diffèrent dans les espèces et les races et sont les conséquences d'un seul caractère anatomique diversifié. A ce point de vue, les espèces doivent se partager en trois catégories : les unes *hostiles* dans l'état où nous les trouvons aujourd'hui, réfractaires souvent même à la simple fécondation ; ce sont les plus répandues de beaucoup ; les autres *intermédiaires* qui donnent des hybrides sans postérité ; les troisièmes, *amies*, dont les croisements sont dans l'état de choses indéfiniment féconds, ce qui conduit à la confusion de leurs types. Les genres *cucurbita*, *rubus* dans le règne végétal, *lepus*, *canis* et *homo* dans le règne animal sont des exemples de ces dernières.

héréditaires, les traditions de familles et de peuples, en un mot l'idée de race.

On s'en souvient, avant Buffon, le mot appartenait au public et était synonyme de lignée, de généalogie. Parler de sa race, c'était invoquer ses ancêtres et dire qu'on en suivait la trace sans mélange et sans altération, jusqu'à certain chef illustre des croisades ou de l'invasion franque. Mais le chef et la famille n'étaient pas isolés ; autour d'eux se rangeaient les guerriers, les vassaux, les serviteurs, c'est-à-dire le clan, la tribu, les fédérés. On disait la race des Mérovingiens, la race des Borgia. Les Capulet et les Montaigu, les Guelfes et les Gibelins étaient des races. Les Normands étaient représentés dans le populaire, par Sighefrid qui en faisant le siège de Paris, en fit la capitale de la France et par Rollon, premier duc de Normandie, c'était la race des Normands. Plus tard lorsque Robert Guiscard envahit la Sicile et Guillaume le Bâtard l'Angleterre, ce fut encore la race des Normands.

Les rivalités de familles et de châteaux dont Walter Scott trace le tableau en Écosse, avaient une bien autre portée. C'étaient les héritiers des rancunes des Scotts et Gadhels jadis repoussés dans les montagnes du nord par les Cambriens de l'Angleterre, et des Anglo-Saxons de la plaine. Quatre générations après la bataille d'Hastings les descendants de Guillaume et d'Hérolde sont des races, devenues des peuples s'appêtant après bien des luttes à se fondre en un seul.

C'est ainsi que les auteurs, expliquant les péripéties de l'histoire par des animosités de famille à famille, de vainqueurs à vaincus, de peuple à peuple, donnèrent au mot de race l'extension considérable qu'il a pris et conservé depuis dans le langage commun et qui se traduit entre autres par l'expression si impropre de race française, race anglaise, etc. Les historiens n'ont fait qu'imiter les naturalistes ; comme eux ils ont emprunté le mot au langage populaire et lui ont donné un sens à leur convenance. Dans les deux cas, une seule idée s'est maintenue, celle de descendance ou de filiation.

La campagne d'Augustin Thierry commença en 1817, son dernier écrit est de 1855. Ses idées sur les races sont exposées dans ses *Dix années d'études historiques*, parues de 1817 à 1842, et surtout dans son *Histoire de la Conquête d'Angleterre par les Normands*, publiée en 1825. Il fut suivi dans cette voie par son frère Amédée Thierry en 1828 dans son *Histoire des Gaulois* et plus

tard dans son *Histoire d'Attila et de ses successeurs*; par M. Henri Martin et l'on peut dire par tous les historiens depuis.

« Il n'est peut-être pas un seul peuple de l'Europe moderne, écrit-il, qui ne présente encore des traces vivantes de la diversité des races d'hommes qui à la longue se sont agrégées sur son territoire. Cette variété se montre sous différents aspects. Tantôt une complète séparation d'idiomes, de traditions locales, de sentiments politiques et une sorte d'hostilité instinctive, distinguaient de la grande masse nationale la population de certains cantons peu étendus.... Plus on se reporte en arrière du temps où nous vivons, plus on trouve que ces variétés se prononcent; on aperçoit clairement l'existence de plusieurs peuples dans l'enceinte géographique qui porte le nom d'un seul.... Les vaincus des diverses époques se sont trouvés, pour ainsi dire, rangés par *couches de population*.... Dans ces mouvements, les races les plus anciennes.... La race des envahisseurs.... la race envahie, etc.... » (*Préface à l'Histoire de la Conquête de l'Angleterre*). « Cette distinction profonde de populations ennemies sur le même sol, la haine du Saxon et du Normand en Angleterre, du montagnard et du Saxon en Écosse, se retrouve aussi dans notre histoire de France. Ce n'est pas sans de longues convulsions que les deux peuples dont nous sommes les fils, ont pu être réduits à un seul; et il a fallu bien des siècles avant que les noms nationaux, les souvenirs de races, la diversité même du langage, aient disparu.... »

Ces citations sont claires. C'est la race dans son acception large et historique. Ainsi en Angleterre les Cambriens détachés de la grande nation cimmérienne et repoussant au nord les Ghadhels indigènes; les Jutes, Angles et Saxons refoulant à leur tour les Cambriens devenus les Bretons dans la Cornouaille anglaise, l'Irlande et le pays de Galles; les Danois du septième siècle; les Normands du onzième, sont autant de races ayant leurs caractères physiologiques persistant à travers les mélanges dans leurs descendants. Mais en même temps ce sont autant de peuples ayant chef, drapeau, lois, coutumes et religion plus ou moins propres.

La notion de race se confond donc chez les historiens avec celle de famille d'une part, et avec celle de peuple de l'autre, comme chez certains naturalistes elle se confond d'une part avec la variété et de l'autre avec l'espèce. Augustin Thierry dit quelque part que la nation française est formée de dix peuples comme il dit ailleurs de dix races.

La doctrine des deux Thierry eut un grand retentissement et provoqua, de la part d'un homme jusque-là naturaliste, une lettre fort remarquable qui fut le point de départ de la fondation de la première société française importante ayant pour objet l'étude des races humaines; elle parut en 1859 sous le titre suivant : *Des caractères physiologiques des races humaines, considérées dans leurs rapports avec l'histoire*. W. Edwards prenant acte des observations, qui avaient amené ces auteurs à conclure que les instincts, les défauts, les qualités et le caractère moral sont héréditaires dans les races et que les Espagnols de Saragosse, par exemple, sont les Ibères de Numance et les Français d'à présent, les Gaulois de Vercingétorix, se demande si avec les caractères physiques étudiés selon les méthodes usitées dans la science on ne pourrait de même, « en puisant dans cette source nouvelle de filiation des peuples, remonter à leur origine, malgré les mélanges qui constituent les nations, » et « retrouver les anciens peuples avec les modernes. »

Dans cette recherche, il commence par rappeler les raisons des polygénistes en faveur de la permanence des types, examine les effets de la lutte des peuples sur cette persistance, et termine par des observations recueillies en France et en Italie où il s'est appliqué à discerner sur le vivant les types les plus répandus et à les comparer aux types anciens indiqués par les historiens, ou reproduits par les arts. En France il s'attache à deux types qui le frappent dans la Bourgogne, la Champagne et la Savoie et qu'il appelle en se guidant sur les dernières pages d'Amédée Thierry les types Kymri et Gaël (celtique), le dernier qu'il confond avec le type ligure. En Italie il retrouve les deux mêmes types l'un chez les Transteverins de Rome, l'autre dans le personnage du Dante et les fait descendre le premier des Romains, le second des Gaulois Cisalpins. A Milan il se donne une peine toute particulière pour découvrir les traces d'un type hongrois, qu'il se figure sous les traits que Priscus a donné d'Attila et des Huns. En Grèce c'est encore au type non héroïque, de la statuaire antique qu'il songe. Finalement il conclut à la continuité des types modernes avec les types anciens et ne dépasse pas dans ses aspirations les limites de l'histoire.

A côté de cela Edwards a un sentiment parfait de ce qu'est l'anthropologie. Il la définit l'histoire naturelle de l'homme, le partage comme nous en deux parties l'une traitant de l'homme dans sa généralité, l'autre traitant de l'homme « dans ses variétés. » A cette

occasion il ne dit pas « dans ses races » ce qui prouve qu'il établit une distinction entre les deux. Les races au nombre de cinq pour Blumenbach, dit-il, de seize pour Desmoulins, etc. Évidemment entre les variétés et les races de l'histoire dont il s'occupe il y a un hiatus dans son esprit, un inconnu qu'il signale clairement lorsqu'il parle « des races historiques qui peuvent être tout à fait indépendants de celles qu'avouerait l'histoire naturelle » et se demande « jusqu'à quel point les distinctions que l'histoire établit parmi les peuples peuvent s'accorder avec celles de la nature. »

L'acception qu'il donne au mot de race est moins lâche, plus précise que celle des historiens. A. Thierry ne reculait pas à voir huit ou dix races ayant contribué à former la nation française, Edwards, ne s'occupant que des types, n'en ayant vu que deux ne va pas au-delà de ce chiffre; il aurait pu se demander ce qu'étaient ces types eux-mêmes au temps de César et de quoi se composaient les Kymris, Kymmériens ou Cimmériens dont les noms étaient jadis répandus de la mer Noire à l'océan Atlantique. Il aurait pu s'enquérir de ces Gaels que les Thierry retrouvaient dans le passé de la France, de l'Ecosse, de l'Irlande, peut-être aussi de l'Espagne: il ne l'a pas fait; Celtes pour lui était un nom local des tribus au delà de Marseille.

Il aurait pu songer enfin que son type hongrois perdu à Milan aux milieux des types slaves et allemands d'un régiment autrichien, n'était rien moins qu'établi dans l'histoire; que les Hongrois apparus au huitième siècle à l'embouchure du Volga étaient déjà escortés de Khagars d'un type différent, assure-t-on, et qu'avant leur dernière station entre le Volga et l'Oural on ignorait où ils étaient au juste. Dire que le type hongrois était le type hun c'était préjuger. Admettre un type romain, un type grec c'était se renfermer dans un certain horizon. L'histoire ne remonte guère plus loin de ce côté que dans la Gaule, W. Edwards en avait parfaitement conscience et s'il a resserré sa notion de race dans ces limites c'est qu'il l'a voulu, et qu'ayant vu les naturalistes se perdre dans les nuages d'un passé absolument inconnu il avait tenu à se restreindre dans le cercle des observations de faits accessibles. Il se limitait, en un mot, aux races de l'histoire mais volontairement.

On s'est demandé lequel de lui ou de Buffon a eu le mérite de la première notion juste de race s'appliquant à l'anthropologie.

Il n'y a pas de discussion à établir. Ce sont des points de vue dissemblables. Buffon est un monogéniste, Edwards un polygéniste. Buffon a défini ses races il est vrai par une hypothèse, Edwards ne les a pas définies, mais son acception n'implique aucune théorie et sera toujours vraie. Pour Buffon les races sont des variations instables du groupe humain, engendrées par les milieux. Pour Edwards les races sont les éléments constitutants des peuples déterminés par leurs types physiques; cependant il avait peut-être l'arrière-pensée que ces éléments ou races descendaient en ligne droite des races ou variétés primordiales. En réalité, tous deux se sont occupés de la race dans le présent. Buffon, en réunissant les Lapons et les Esquimaux, voyait moins loin encore qu'Edwards remontant jusqu'aux Kymris et Gaëls. L'un et l'autre ignoraient qu'au delà l'homme avait eu un passé incalculable. Dans la doctrine de Buffon, c'était indifférent, puisque ses races n'étaient pas fixes; dans celle d'Edwards, c'était une lacune. Lorsque ce dernier parlait des races Kymri et Gaël et pensait au peu de temps qui restait entre elles et la prétendue création du monde, il avait réellement quelque droit de les croire des types primordiaux. Et cependant Edwards pressent la vérité, çà et là il fait ses réserves: « Je considère les types, dit-il, dans une certaine durée limitée et non dans les siècles; je me suis contenté de ce que je pouvais savoir, je n'ai pas été au delà.... Lorsque je parle de types primitifs, j'emploie ces expressions relativement aux autres formes de la population (pages 104-5 de sa lettre). Je ne recherche que la filiation des peuples actuels avec les peuples passés (page 51). » Il sent qu'il se perdrait au delà, et que le second terrain est seul solide.

Le mot *ethnologie* que choisit W. Edwards pour désigner le genre d'étude sur lequel il voulait appeler l'attention, et dans lequel il entendait se circonscrire, était donc très convenable. Campe en 1807, Niebuhr, Balbi et les linguistes avaient répandu celui d'*ethnographie* pour signifier la description des peuples. La science qu'il fondait se donnait pour tâche la recherche des éléments constitutants ou mieux des origines des peuples par la filiation de leurs types physiques à travers les péripéties de l'histoire. Le mot de races, dont l'étymologie *radix*, racine, fait allusion à la généalogie, à la descendance, était bien dans sa pensée; mais l'objet même de son étude, c'étaient les peuples. De là, le mot d'*ethnologie*, synonyme de *science des races* si l'on veut, des races définies

dans le sens des historiens, mais aussi de *science des peuples*, conformément au radical *ethnos*, peuple.

L'ethnologie et les races sont une chose si spéciale dans son esprit que plus tard, dans sa définition de l'anthropologie, il ne les fait pas intervenir. L'histoire naturelle de l'homme, dit-il, comprend : 1° l'étude de l'homme dans sa généralité; 2° l'étude de ses variétés. *Variétés* était donc, le mot s'adaptant à l'histoire naturelle, et *races* le mot courant s'adaptant non pas aux peuples, mais aux éléments dont ils se composent, reconnaissables par les historiens à leurs caractères physiologiques, et par Edwards à leurs caractères physiques, les uns et les autres se perpétuant à travers les migrations, les mélanges et les combats.

L'autorisation signée de Villemain de fonder la Société ethnologique de Paris en 1859 laisse voir, en effet, que son objectif était l'étude des peuples pour arriver aux races. C'était parfaitement clair, et il semble qu'il ne dût jamais y avoir de malentendu sur le mot d'*ethnologie*. Malheureusement, il désignait le point de départ de l'étude, et non pas son point d'arrivée ou son objectif; d'où la confusion qui suivit et qui est due à plusieurs causes.

D'abord, la masse de ceux qui s'attachèrent aux idées d'Edwards ne furent pas des naturalistes, comme lui, ou des médecins ne perdant pas de vue la notion de race, idée d'histoire naturelle distincte de la notion de peuple, idée politique et sociale; mais des historiens, des voyageurs, des amateurs exerçant une profession quelconque et employant leurs loisirs aux questions concernant l'homme. En sorte que la recherche des origines des peuples, le but déclaré de l'ethnologie, qui devait reposer essentiellement sur la détermination des types et leur filiation à travers l'histoire, fut négligée pour des études moins ardues sur les mœurs, coutumes, religions, langues et aptitudes intellectuelles des peuples, peuplades et tribus, toutes choses relevant davantage de l'ethnographie; et que la science des races arriva à se confondre avec la science des peuples, le mot de race avec celui de peuple, l'ethnologie avec l'ethnographie, ainsi que le prouvent les deux citations suivantes empruntées à deux auteurs d'écoles opposées. « Au lieu d'ethnologie, beaucoup disent ethnographie; quelques-uns emploient l'un ou l'autre indifféremment sans faire de distinction » (Latham). « Le mot ethnologie est généralement employé comme synonyme d'ethnographie » (Nott).

Le fond *sine qua non* de la pensée d'Edwards, c'était le principe de la permanence des types physiques complété par le principe de la permanence des types physiologiques d'Augustin Thierry. Les polygénistes seuls l'acceptaient. Prichard, en particulier, et la Société d'ethnologie qui s'était formée à Londres à l'instar de celle de Paris, n'y pouvaient adhérer. Prichard dit tantôt que l'ethnologie est l'histoire des nations, tantôt que l'ethnologie est l'histoire des races, comme si c'était synonyme. En 1854, sir Benjamin Brodie écrit que « l'un des objets de l'ethnologie est de retracer l'origine des nations et des différentes tribus qui entrent dans leur composition, » supprimant ainsi l'idée de races pour la remplacer par celle des peuples.

Une troisième cause s'ajoute aux deux précédentes. Les gens s'occupant de l'homme se partageaient en deux groupes, comme aujourd'hui encore : les uns qui veulent que l'homme soit traité comme on fait d'un animal quelconque et qui prennent pour base de l'anthropologie les études anatomiques et morphologiques ; et les autres qui considèrent ce point de vue comme attentant à la dignité humaine, s'efforcent de concentrer leurs observations sur les sociétés et les peuples et ne tiennent pas à remonter vers leurs origines au delà d'une certaine limite. D'où la lutte sourde qui se manifesta, surtout en Angleterre, entre les partisans de l'anthropologie rapportant tout à l'histoire naturelle, et les partisans de l'ethnologie acceptant les études anatomiques avec froideur et assurant que l'ethnologie répond à tout. La gravité de la lutte vient de ce qu'elle entraîne une question de méthode : les premiers insistent sur la méthode propre aux sciences naturelles, et qui seule y donne des résultats sérieux ; les seconds se laissent inconsciemment aller aux procédés plus faciles des spéculateurs qui trop souvent, dans le silence du cabinet, agencent et coordonnent leurs systèmes conformément à leurs conceptions.

La dernière circonstance qui contribua, et peut-être pour la plus forte part, à faire dériver le sens du mot ethnologie, nous arrêtera davantage, parce qu'elle donna lieu à une acception nouvelle et distincte du mot race.

Au nombre des passages les plus remarquables de la lettre de W. Edwards se trouve sa description de la lutte entre deux races en présence. Le type physique de la plus nombreuse survit, celui de l'autre finit par disparaître ou par ne plus être représenté que

par de rares individus, à moins que le groupe ne se soit réfugié et cantonné dans un endroit peu accessible où il se maintient comme dans une forteresse.

D'accord ! Mais dans ce dernier cas il peut y avoir une fin, un moment où, dans ce retranchement comme au sein même de l'autre race, tous les survivants auront succombé. Donc les types, tout en étant permanents tant qu'il reste des sujets pour les représenter, ne sont pas éternels. Mais, disait-on, à défaut de la race et de son type, les débris de sa langue persistent soit dans celle des vainqueurs, soit dans les noms géographiques de la localité. Volontiers ! Mais il n'en résulte pas que la race elle-même ait survécu. La seule conclusion à en tirer est que, dans certaines conditions, la langue peut être plus permanente que la race.

Cet argument a été évidemment prévu par Edwards : car après avoir fait ses réserves, comme il a été dit page 619, sur la permanence des types au delà des limites de l'histoire, on le voit accepter les langues comme moyen venant après les caractères physiques pour retracer les origines d'un peuple. « Elle sert de guide, dit-il, dans la recherche de la filiation des peuples ; et quoique la filiation des langues ne coïncide pas toujours avec la similitude des races, elles s'accordent souvent et dans une grande étendue. » Ainsi, dans sa recherche du type hongrois, c'est aux soldats parlant cette langue qu'il s'adresse, négligeant à côté les soldats qui parlent slave. Ainsi, dans les Albanais, il voit les descendants des anciens Grecs, parce qu'ils ont conservé leur langue la plus pure. En cela, il ne faisait qu'obéir à un courant qui le débordait, celui des linguistes.

Lebnitz est le premier qui ait songé à faire intervenir la comparaison des langues pour établir la parenté des peuples. Pinkerton, en 1816, classe les habitants de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique d'après leurs langues. Abel de Rémusat professe que, par la langue, on peut dire l'origine d'un peuple avec précision. Guillaume de Humboldt établit la répartition de l'ancien peuple basque d'après les noms persistants de localités, cours d'eau, etc., empruntés à la langue euskarienne que leurs descendants parlent encore. Dès 1820, Desmoulin réagit contre l'abus que l'on faisait du procédé et montre qu'en règle générale la communauté de langues n'indique qu'une filiation politique, c'est-à-dire une filiation de peuple et non pas nécessairement de race. Adrien Balbi lui-même, dans son *Introduction à l'Atlas ethnographique du globe*

en 1827, avoue les incertitudes de la méthode, mais n'en distribue pas moins tous les peuples d'après les langues.

Jusqu'ici il n'est guère question que des peuples, et c'est par exception que l'on trouve dans Balbi le mot de race à la place de peuple, ce qui prouve cependant que déjà les linguistes confondaient les deux. Prichard et son école, qui niaient la permanence des types et se trouvaient sans moyen, par conséquent, pour démêler les éléments constitutants des peuples et leurs origines, devaient forcément s'emparer de l'idée qu'on leur fournissait. « La meilleure base à prendre pour l'ethnologie, dit Prichard, est l'étude des rapports entre leurs langues respectives. » Il n'était pas absolu, comme l'on voit; mais les élèves ont le talent, en règle générale, d'exagérer les idées du maître, et c'est ce qu'il advint. Latham, qui confondait l'ethnologie et l'ethnographie, les races et les peuples, arriva dans son ouvrage à ne plus déterminer la circonscription d'une race que par la circonscription de sa langue et de ses dialectes. La langue devint un criterium, comme la stérilité entre espèces chez les naturalistes. M. Brace, qui en est là dans son *Manual of ethnology*, va jusqu'à dire que l'ethnologie éclairée par le langage n'a plus besoin de preuves tirées de l'histoire. Or, comme cette école précisément fait beaucoup moins de cas des caractères physiques, elle aboutit, dans son for intérieur, à la formule : telle langue, telle race.

La diplomatie intervenant, les choses furent poussées à leur comble, et la célèbre doctrine des nationalités surgit en Allemagne : « L'étendue des pays où l'on parle et où l'on a parlé allemand, répond à l'aire de la race allemande. » C'est ce qu'on appelle le pangermanisme. Le panslavisme naquit de la même façon : « Partout où se parlent les langues slaves, on est de race slave. » Ainsi les Bulgares, d'origine finnoise, dont l'immigration depuis la ville ancienne de Bolgary près de Kazan est rigoureusement suivie, et qui auparavant habitaient au delà de l'Oural, sont baptisés slaves, parce qu'ils parlent une langue slave. C'est en vertu de ce principe que les races dites latines ont été opposées aux races du nord et de l'est de l'Europe.

La définition de la race, à l'époque où nous sommes, est donc la suivante pour certains : « La race est l'ensemble des populations parlant une même langue. » Et lorsqu'on lit l'*Ethnographie générale* de Fr. Muller, assez récente, on s'aperçoit qu'à part les premiers embranchements de sa classification des races humaines,

toutes les divisions n'y sont autres que des divisions linguistiques. Les Finnois et les Hongrois sont de la même race, parce qu'ils appartiennent à un même groupe linguistique; ils se rattachent aux Turcs et même aux Mongols, parce que ceux-ci parlent des langues voisines, etc. Aux Indes, on admet trois races : les Aryens, les Dravidiens et les Moundas, parce qu'on y rencontre trois langues antérieures aux invasions des Arabes, etc. Dans les pays nouveaux qu'on découvre en Afrique, on ne consulte que la langue pour établir les races.

Et cependant rien n'est plus faux, comme le reconnaissent, du reste, tous les linguistes depuis Balbi jusqu'à MM. Whitney et Hovelacque. « Des races différentes parlent souvent une seule et même langue, de même qu'une seule et même race peut souvent parler plusieurs langues différentes » (Hovelacque). « La langue ne peut rendre témoignage de la race et n'en est pas la caractéristique; mais elle n'a que la valeur d'une institution transmise qui peut être abandonnée par ceux à qui elle appartenait et adoptée par des peuples d'un autre sang » (Whitney). « La linguistique, dit M. Broca, fournit des renseignements et ne rend pas des arrêts. »

Derrière cette confusion entre les peuples, les races et les langues, entre l'ethnologie et l'ethnographie, n'y aurait-il pas, après tout, quelque motif fondé? Nous avons dit que les races que dégageait Edwards n'étaient elles-mêmes que des peuples vus aux premières lueurs de l'histoire, en d'autres termes, qu'il y a deux ou trois mille ans les choses étaient dans le même état qu'aujourd'hui, et qu'on s'y retrouvait en présence de collectivités sociales analogues à celles qui sont à présent soumises à notre analyse.

Qu'est-ce donc que le peuple, la nation ou la nationalité qu'il importe de séparer de la race entendue suivant Augustin Thierry et Edwards, comme il a fallu séparer la race des naturalistes de la variété? Balbi en donne trois définitions :

1° Au point de vue historique ou politique, les nations sont, dit-il, « les peuples, quels que soient leur religion, leur langue, leur degré de civilisation, soumis à un même pouvoir suprême, autrement dit formant un corps politique indépendant de tout autre. » Exemples : les Russes, les Anglais.

2° Au point de vue géographique, ce sont « les habitants d'une contrée circonscrite par des confins naturels, indépendamment des

divisions politiques dont ils dépendent et des langues qu'ils parlent. » Exemples : les Hindous, les Italiens (d'alors).

3° Au point de vue ethnographique (lisez linguistique), ce sont « les peuples parlant une même langue ou ses divers dialectes, quels que soient leur religion, leur civilisation, leur état politique et la distance qui les sépare. » Exemples : les Espagnols, les Portugais çà et là dispersés.

A ce dernier titre, il y aurait autant de raison d'ajouter, au point de vue religieux, les peuples qui professent une même religion. Exemples : les Arabes, les Juifs.

Mon collègue, M. Hovelacque, se mettant à un point de vue libéral, a donné une autre définition qui certes vaut mieux que la première : « Le peuple est une raison sociale, » autrement dit une association basée sur des intérêts communs. Il y a des objections de faits à lui opposer et, pour ma part, ayant en vue surtout les grandes nationalités, j'aimerais autant celle-ci : « Le peuple est une association produite par le hasard des événements, consacrée par des traditions communes de gloire ou de douleur et maintenue par un besoin de défense contre l'ennemi commun. »

Qu'on accepte l'une ou l'autre, la divergence suffit à montrer que le sujet est complexe et indépendant de l'idée de race que les historiens et Edwards défendent. Tout à l'heure nous analyserons par nous-même la distinction vraie entre le peuple et la race.

Mais auparavant il nous reste à examiner un dernier point de vue : ce que sont les races préhistoriques auxquelles MM. de Quatrefages et Hamy ont élevé un monument, le *Crania ethnica*.

L'ambition d'Edwards ne dépassait pas les limites de l'histoire et de la tradition, et le trait d'union entre les races et les variétés de l'histoire naturelle lui échappait. C'est qu'au delà régnait une profonde obscurité ; mais depuis une lueur s'est répandue sur ce temps ; on sait qu'il est indéfini, que les peuples avec lesquels nous nous débattons sont le dernier degré d'une série à peine entrevue, dont les premiers degrés se perdent à cent mille ans et plus de nous.

Les races préhistoriques se rangent sous deux ordres : les unes, relativement récentes, dont l'état social nous est révélé par les fouilles opérées dans la Lozère et les Pyrénées ou dans la vallée de la Vézère, et qui méritent de porter le nom de peuples ou tout au moins de peuplades ; les autres plus anciennes, dont les ossements

fossiles se rencontrent en Europe comme en Amérique¹. L'expression physique la plus reculée de ces dernières nous est offerte par un type qui diffère des types actuels essentiellement par sa boîte cérébrale. Les lobes cérébraux antérieurs, siège des facultés caractéristiques de l'homme, y ont un volume très réduit, tandis que les lobes postérieurs y conservent, comme chez les animaux, un volume relativement considérable. On a dit que ce premier type humain connu ne présentait pas la différence avec les types actuels à laquelle on était en droit de s'attendre. C'est qu'on n'a pas tenu compte des conséquences à tirer : 1° de sa platycéphalie; 2° de son front réduit au minimum de hauteur. Ce type, chose singulière, paraît avoir été répandu dans toute l'Europe et jusque dans l'Amérique du Sud, à en juger par certains des crânes des paraderos de Patagonie fouillés par M. Moreno; le front si hautement caractéristique du Néanderthal est en tout cas manifeste chez eux.

Cette race nous reporte à l'époque mystérieuse rêvée, je ne dis pas par Linné et Blumenbach mais par les naturalistes en général, où, dans la doctrine des monogénistes, un seul type devait représenter l'espèce humaine primordiale dont toutes les variations actuelles ou races seraient descendues, et où, dans celle des polygénistes, plusieurs types avaient les uns valeur d'espèces et les autres valeur de races primitives qui se sont perpétuées intactes jusqu'à nous, sauf celles qui ont succombé. Il faut avouer que rien jusqu'à ce jour ne vient à l'appui des uns ni des autres. Des temps les plus reculés nous ne connaissons encore qu'un type, le précédent, et justement il s'éloigne de tous les types actuels autant que les plus caractérisés de ceux-ci s'éloignent entre eux. Il est vrai que çà et là on découvre encore aujourd'hui des représentants par atavisme (voir page 610) de ces types primitifs; mais si tous les autres en dérivent, comme le veut le monogénisme, on devrait rencontrer les formes transitoires en plus grand nombre, surtout à l'époque qui a suivi immédiatement. Il est vrai que ces formes transitoires peuvent avoir disparu, et qu'un abîme a pu se creuser entre le type primitif et les types actuels, de même qu'il s'en est creusé un entre le type général de l'homme et le type simien, par disparition des intermédiaires.

¹ On sait que M. Ameghino a découvert dans des alluvions, aux environs de Buenos-Ayres, l'homme contemporain des animaux éteints de cette région, entre autres des grands Tatuso

Dans l'état de choses, en somme, la connaissance des races préhistoriques les plus éloignées, comme de toutes celles dont on ne posséderait jamais que les ossements, ne repose que sur la morphologie; le criterium de la fécondité et de la stérilité est hors de cause. Dans ces conditions le type du Néanderthal est plutôt favorable à la doctrine des transformistes relative à l'espèce et à la race. L'activité cérébrale seule expliquerait la transformation graduelle du Néanderthal en type suivant de Cro-Magnon.

Pour que les types préhistoriques commencent à jeter quelque jour sur les races historiques, il faut descendre jusqu'à la pierre polie; du moins rien jusqu'ici n'établit-il qu'il y ait quelque liaison entre le type dit de la pierre polie dans le midi de la France et celui qui plus tard porte le nom de type ou de types Kymri sur lequel ou lesquels on est, il est vrai, assez mal renseigné quant au crâne. A ce moment apparaissent les brachycéphales qui, d'une façon ou de l'autre, ont contribué à la formation de la race Gael d'Edwards, ou Celtique. Ils se montrent durant l'époque de la pierre polie en France, à la fin de cette époque avec le bronze en Angleterre, et plus tard sous le nom de Firbolgs en Irlande. C'étaient les flots successifs de populations venues de l'Orient, avec leurs mœurs, leurs coutumes, leur religion, leurs langues et sans doute leurs institutions, tout ce qui constitue en un mot les peuples. Nous ignorons s'ils étaient homogènes, s'ils offraient un ou plusieurs types héréditaires, autrement dit s'ils méritaient l'épithète de race, ou, comme le supposait Edwards, de variété primordiale de l'humanité; très probablement qu'ils se composaient d'éléments divers qu'il y aurait à décomposer. Nous reviendrons sur ces points.

Pour résumer ces deux parties plus longues que nous ne le voulions, et oubliant les noms qui s'attachent à tel ou tel système et les détails, les diverses notions de races qui se sont produites et qui peuvent être prises en considération, sont au nombre de quatre.

Dans la première, les races sont des réalités fixes, à caractères permanents, ne variant pas sous l'influence des milieux et se perpétuant à travers les siècles, malgré les mélanges, les migrations et les changements d'habitudes. Elles meurent, mais elles ne varient pas.

Les conséquences de ce système prêtent à quatre opinions: dans la première on cherche, à l'aide des caractères physiques et phy-

siologiques dont l'ensemble prend le nom de type, à démêler les éléments composants des peuples actuels, et l'on remonte à la connaissance des premiers peuples de l'histoire que l'on considère comme des races : ce sont les *races historiques*. Dans la seconde on donne la prééminence aux caractères linguistiques sur les caractères précédents, et par leur intermédiaire on détermine les races dans le présent et les races à une époque antérieure même parfois à l'histoire : ce sont les *races linguistiques*. Dans une troisième on s'en prend directement aux groupes que donne l'archéologie la plus reculée, et on les qualifie de *races préhistoriques* avec l'arrière-pensée que ce sont des races primitives ou la dérivation très voisine d'un prototype général. Dans une quatrième, enfin, on admet les *races primordiales* avec les caractères d'emblée qu'elles ont conservés depuis et sans que l'esprit s'ingénie à en trouver l'explication.

Dans une seconde manière, les races sont les produits des circonstances extérieures, sans persistance de caractères, et n'ont une existence apparente que parce que les conditions extérieures ne changent pas et que les organes, habitués en quelque sorte à leur manière d'être, se répètent aisément de génération en génération. Les races ainsi comprises sont les variations secondaires d'un prototype commun à toute l'humanité, créé à l'origine d'une façon mystérieuse.

Dans la troisième les races sont, comme dans la précédente, le produit des circonstances, n'ont pas de caractères permanents et n'ont qu'une immobilité apparente. Mais les circonstances ont agi dès l'origine pour former les races aux dépens d'autres types qui peuvent n'avoir pas été humains; et elles agissent encore en sorte que leur différenciation peut s'accroître davantage.

Dans une quatrième, enfin, on confond les peuples et les races inconsciemment ou sciemment, soit que, n'admettant pas la permanence des races, on attache peu d'intérêt à leur distinction, soit qu'on nie que les choses aient jamais été autrement qu'aujourd'hui, et que des abstractions appelées races aient existé autrement que dans l'esprit des observateurs et pour faciliter leurs descriptions.

III

Examinons à présent et pour notre compte les 1400 millions d'individus répartis à la surface de notre planète par circoncriptions

géographiques, historiques ou politiques, agglomérés en groupes de toute grandeur pour s'entr'aider, ici pour attaquer, là pour se défendre, ou encore classés d'après leurs religions, leurs langues ou leurs civilisations, et tâchons d'y démêler les races. De la société grande et civilisée, comme l'Angleterre, à la société petite, se confondant avec la famille, comme les Todas de l'Inde, ou sauvage à l'instar des bandes d'anthropoïdes que décrit Livingstone, comme les Australiens de King George Sound que Scott Nind montre séparés des Australiens de l'intérieur, errant sur la côte, sans gîte, à la recherche de coquillages et redoutant de voir s'éteindre le tison enflammé confié à la garde des femmes et qu'ils ne savent pas rallumer, pour nous toute association voulue ou instinctive, confirmée par une autorité, quelque usage, un même instinct, ne serait-ce que le besoin de parler et d'être écouté, est un peuple ou une peuplade et non une race.

Il se pourrait cependant, ainsi que nous le verrons, que les notions de peuple et de race ne fassent qu'un chez ces malheureux de Scott Nind, s'ils étaient relégués dans une île naturellement défendue contre les rapt et violences des tribus voisines, et l'exemple exact n'en est pas loin, chez les Tasmaniens découverts par Tasman en 1642 dans l'île de Van Diemen. Il suffit de se les représenter descendant d'un ou plusieurs couples que le caprice des flots aura jeté dans cette île déserte, à une époque remontant à un nombre de générations équivalent à ce que les historiens appellent la nuit des temps; et leur multiplication non troublée par l'introduction d'un sang étranger, par exemple d'Australiens venus de la côte la moins éloignée sur l'un de ces troncs d'arbres tombés à la mer et encore munis de ses branches que Stokes nous décrit comme leur premier rudiment de navigation. Dans ces conditions ce serait la race entendue, abstraction faite de toute théorie sur l'espèce et les variétés, à la manière de zootechniciens et le pendant de cette race de chiens de l'île Fernandès qui descendait de quelques couples qu'on y avait oubliés longtemps auparavant et qui y avaient pullulé.

Mais le cas est hypothétique; nous ne doutons pas qu'il ne se soit produit dans une première phase de l'humanité lorsque le besoin de s'associer était moins pressant et que les lobes cérébraux n'avaient pas l'ampleur que l'exercice leur a donné depuis; un semblable point de départ se retrace chez les animaux et les plantes domestiques; mais dans la phase du monde que nous traversons au-

cun peuple n'y répond. Les agglomérations les plus simples en apparence, comme les Négritos, les Esquimaux ou les Fuégiens et les plus complexes comme les Français ou les Chinois ont des origines multiples et croisées. Je ne connais pas pour ma part de série de crânes recueillie sans choix dans un même lieu, même très petite, même de cinq crânes, dans laquelle n'existent des divergences portant sur les caractères les plus essentiels, non sur un seul mais sur plusieurs, qui dépassent dans leur ensemble les limites de variations individuelles.

Abordons directement la difficulté à la façon de W. Edwards. La première impression que l'on éprouve lorsque voyageant en France on regarde autour de soi et qu'on cherche à s'y rendre compte des caractères physiques est celle d'une véritable confusion et de l'absence de tout type commun. Deux hommes à peine se ressemblent et la mémoire vous permettrait de conserver le souvenir de 1000 à 20,000 individus que vous les reconnaîtriez tous. La grande majorité de ces différences ne sont toutefois qu'individuelles, ce sont les *nuances* d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. Mais dans le nombre il y a des traits plus accentués qui se répètent avec obstination, soit dans une même famille, soit dans plusieurs. Ainsi dans une grande ville vous rencontrez des personnes de haute taille et d'autres de petite taille, des yeux bleus et des yeux noirs des teints blanc de lait rosé et des teints bronzés, des pommettes saillantes et des pommettes effacées. Dans un cercle plus restreint comme dans un marché, à la sortie d'une église, les mêmes différences vous frappent.

Bientôt cependant vous remarquerez que certains caractères de préférence s'associent par deux, trois, quatre. Les yeux bleus iront avec des cheveux blonds, les hautes tailles avec des visages allongés et des nez saillants. Dès lors prend naissance dans votre esprit la notion de communauté d'un certain nombre de caractères et de ressemblances entre certains individus.

Le plus souvent il est vrai, ces mêmes caractères seront séparés ou autrement associés : des cheveux noirs accompagneront des yeux bleus, une haute taille s'accordera avec un visage court et large.

Au lieu du vivant ce serait un lot de crânes d'une même localité que les impressions seraient les mêmes. Par la vue et par la crâniométrie on y découvrirait, d'une part, des caractères qui s'associent entre eux plus fréquemment suivant une, deux ou trois combinaisons et de l'autre, des contradictions flagrantes.

Les assemblages de caractères communs ce sont les types. En France et quels que soient les départements observés, on en distingue avec un peu d'attention deux ou trois plus ou moins représentés suivant les localités. Mais à côté se voient une foule d'intermédiaires ou de cas sans physionomie qui défont tous les efforts. Les premiers sont les types nationaux, comme disait Camper, ou types principaux ; une fois déterminés et gravés dans l'esprit ils se retrouvent aisément ; ils occupent de vastes espaces mais y sont inégalement répartis et prédominant ; l'un sera plus fréquent dans la plaine, un autre dans la montagne, un troisième peut-être le long des fleuves.

Parfois cependant on tombe sur des contradictions qui se répètent, sur un caractère singulièrement accentué sur un seul individu, ou sur des types différents circonscrits dans une petite localité. Ainsi en Bretagne, à côté d'un type grand, élancé, blond, à la complexion sanguine, aux yeux souvent bleus et au nez haut, étroit et saillant qui prédomine aux environs de Saint-Pol-de-Léon ; d'un autre type, de petite taille relativement, trapu, aux yeux gris ou marrons, aux cheveux châtain, au nez court, plutôt large, souvent concave du dos, qui prédomine dans la région de Quimper, et d'une multitude d'intermédiaires se présentant ici et là sous les aspects les plus différents, on rencontre des cas qui ne paraissent dériver ni de l'un ni de l'autre type.

Telle est la mâchoire inférieure se rétrécissant en pointe au menton et donnant au bas du visage la forme d'un triangle, que j'ai observée dans les environs de Rennes entre autres, qui fait un contraste avec la mâchoire carrée et massive du type de Quimper et avec la mâchoire haute et arrondie de Saint-Pol-de-Léon et m'a paru devoir se relier au type normand. Tel est l'élargissement et l'aplatissement du visage associés à un ensemble de traits grossiers chez les femmes bigoudens de Pont-l'Abbé qui m'a valu cette question de la part de deux savants à Concarneau : « Que faites vous de ces types de Mongols ? »

Ce sont, en réalité, des problèmes à résoudre. S'agit-il d'un type croisé se constituant dans un sens particulier, d'une modification de l'un des types propres du pays sous l'influence des milieux, d'un groupe particulier de population qui se sera perpétué sur place, ou d'une réminiscence par atavisme d'un type ancien éteint ou réputé éteint ?

Le type, en somme, est la première notion qui se dégage de

l'observation des groupes humains tels qu'ils se présentent à nous. C'est un assemblage de caractères communs, constaté au juger, par l'anthropométrie ou par la statistique. Il n'implique qu'une question de ressemblance. Il préjuge, mais il n'entraîne pas encore forcément l'existence de la race. Pour que celle-ci soit, une condition de plus est nécessaire.

Le second point sur lequel l'anthropologiste, à la recherche des éléments constitutifs d'un peuple, porte son attention, est la filiation des caractères communs qu'il a constatés. Ce ne sont plus les individus mais les familles qu'il a à examiner. Dans les unes les caractères se répéteront de génération en génération, semblables à eux-mêmes, dans d'autres il y aura discordance complète, ailleurs la régularité de la transmission sera interrompue d'une façon inattendue : un fils aura des yeux bleus alors que le père et la mère les auront noirs, de deux frères, l'un sera dolicocephale, l'autre, brachycephale comme sur deux crânes de la collection Gall ; c'est la répétition dans la famille de ce qu'il a déjà constaté dans les individus. Mais ce qu'il découvre en outre, c'est que les ressemblances sont d'autant plus héréditaires que les unions se sont produites, aussi loin que l'on peut remonter, entre familles de types semblables et qu'au contraire la discordance vient de l'union de familles aux types dissemblables ou d'une famille au type arrêté avec une famille au type désordonné c'est-à-dire sans type.

S'attachant ensuite à ces individus ou à ces familles au type bien accusé et décidément héréditaire aussi loin qu'on peut le suivre, l'anthropologiste les suit changeant de climat, d'altitude, de nourriture, de mœurs, il les observe sous les tropiques, aux pôles, dans les forêts du haut Amazone impénétrables à la lumière, sur les bords de l'Océan ; il les voit se mutilant, se tâtouant, se déformant le crâne, le pied, la taille, il les étudie malade, en santé. Toujours et partout la modification ou la lésion produite est limitée à l'individu et les caractères héréditaires qui constituent son type se reproduisent sans la moindre altération chez les descendants. En un mot il constate que les caractères typiques sont permanents. D'où la notion de races, c'est-à-dire de types physiques, ajoutons aussi physiologiques, héréditaires, se perpétuant sans la moindre modification, résistant à toutes les causes connues et dont l'origine se perd dans le passé.

Chaque peuple se composerait de une, deux, dix races. Le pre-

mier cas est purement théorique dans le temps actuel. Le dernier ne se réalise pas davantage, car à moins que la contrée ne soit très étendue ou ne présente des conditions exceptionnelles de refuge et d'isolement la tendance est à l'absorption des types, donc des races les unes par les autres.

Ressemblance, descendance et permanence telles sont donc les trois attributs caractéristiques de la race en anthropologie. Les autres questions qui la concernent, portent sur son histoire. Sa permanence est-elle indéfinie, dans quelles conditions est-elle atteinte? Les races ont-elles un commencement, une fin? Quelles sont les lois de leur existence? Le couronnement de cette étude : l'homme étant considérée comme un groupe zoologique, les races ont-elles la valeur d'espèces, de variétés permanentes ou de variétés fugaces? n'a qu'un intérêt tout platonique.

La détermination des types de France que W. Edwards a faite ne porte que sur deux auxquels il a donné les noms que Amédée Thierry avait appliqué à « deux branches de la famille gauloise » : le type Kymri et le type Gaël ou Gall. Mes observations, conclut-il, poursuivies suivant les méthodes de l'histoire naturelle et celles des historiens basées sur un autre ordre d'idées se confirment mutuellement. Mais pas plus que les deux Thierry, il ne s'est demandé si ce type Kymri était simple, s'il n'était pas lui-même un composé de plusieurs types et d'où descendait de préférence le visage allongé de la Champagne et de la Bourgogne. Les Cimmériens, les Kimmériens, Kymris des Grecs ou Cimbres des Romains, suivant Amédée Thierry, étaient une vaste agglomération de peuples; sous différents noms on les retrouve en Crimée, dans le Danemark, en Belgique, au pied des Pyrénées; on pense que les blonds de la Scandinavie, de l'Angleterre et de l'Irlande en étaient des fractions, et plus tard les Gaulois les plus en évidence de l'Asie Mineure, de la Grèce et de Rome. Est-il à supposer qu'une population aussi répandue ait eu partout le même type.

La tâche devant laquelle a reculé Edwards la science actuelle l'aborde-t-elle? Les descriptions des historiens anciens et les bas-reliefs de l'époque sont insuffisants; nous avons dit ce qu'il faut penser des langues, entre elles et les races il n'y a qu'une concordance parfois heureuse; les coutumes et les religions sont des renseignements utiles aussi, mais pas plus. La crâniologie seule nous vient sérieusement en aide et permet de retracer dans une certaine mesure la filiation de l'histoire avec le proto et le préhis-

torique. Les crânes et ossements sont plus que des médailles et des textes, plus qu'une mine de documents, c'est le corps même du délit. Ce ne sont ni les races, ni les types mais les individus mêmes à l'aide desquels on les reconstitue. Leur étude, il est vrai, est laborieuse mais le degré de certitude y est proportionné au nombre comme sur le vivant : avec peu de crânes on doit se tenir sur la réserve, avec beaucoup on peut affirmer. Élargissons donc notre cercle et consultons la crâniologie.

Dans un riche musée comme celui de la Société d'anthropologie ou du Jardin des Plantes, il est des crânes qui seuls expriment si bien l'ensemble des caractères généraux propres à tel groupe géographique ou politique ou à tel type précédemment déterminé qu'avec quelque habitude on reconnaît de suite leur provenance. C'est ainsi que d'après un seul crâne rapporté des environs de Samarcande, je me suis cru autorisé à dire qu'il appartenait au type savoyard et, par conséquent (alors même peut-être qu'il y serait isolé), que certaines des races de la Savoie ont eu des relations éloignées avec les races des pentes du Pamir. Ce qui prouve déjà qu'il y a des types fixes en crâniologie comme il y en a sur le vivant. Un anthropologiste reconnaît ainsi non seulement des types crâniens parmi les groupes humains de tous pays mais aussi des types non moins définis dans les âges préhistoriques. On sait l'usage que les auteurs du *Crania ethnica* en ont fait par la détermination de l'extension géographique des races préalablement reconnues à l'aide des pièces les plus caractéristiques. Mais entre ces types successifs que l'on reconnaît ainsi y a-t-il relation, ressemblance et continuité?

A côté de ces pièces classiques il en est d'autres qui frappent, comme tout à l'heure, ces types de Bigoudens au milieu des Bretons ordinaires, et que l'on ne peut rattacher à aucun des types connus; des crânes présentant tantôt un caractère tranché à part, tantôt un ensemble de caractères non subordonnés, c'est-à-dire ne se gouvernant pas les uns les autres, qu'on ne peut attribuer à un trouble de développement du crâne ou à un croisement entre deux types voisins; des crânes, en un mot, constituant à eux seuls des types *sui generis*.

Je citerai entre autres un certain crâne d'Usbeck rapporté de la ville de Turkestan par de Khanikoff qui appartient au laboratoire de M. Broca et qui tient à la fois du Néo-Calédonien, du Mongol le plus typique du désert de Gobi et de l'Esquimau. Ses caractères les

plus remarquables sont : le rapprochement des deux crêtes temporale de chaque côté de la suture sagittale, tout le long du vertex, qui est de 55 millimètres; une véritable crête ou épaississement de la suture sagittale qui rappelle l'orang sinon certains gorilles; un front très fuyant; des crêtes sourcilières très développées; des orbites immenses; des os malaires saillants et massifs; une face très élargie et très prognathe dans sa totalité; des os propres du nez semblables à ceux des Esquimaux; un appareil maxillaire prodigieusement développé¹ et tout à fait bestial.

Puis un type assez commun, spécial à la face, qui ne ressemble à aucun de ceux que la science connaît, soit dans les âges préhistoriques, soit parmi les races actuelles. Il est essentiellement constitué par des orbites quadrangulaires, petites et basses, projetées en avant, dont le rebord supérieur, très épais, se détache en relief en avant d'un front peu développé et dont le rebord inférieur est également rendu saillant par des fosses canines profondes, semblables à une empreinte digitale. L'ensemble de la face supérieure donne l'impression d'un visage très amaigri et les orbites de deux anneaux en relief. C'est le type notamment du crâne néanderthaloïde d'un soldat hongrois décrit par le docteur Luschan.

Ensuite les deux célèbres crânes de Namaquois rapportés par Delalande dont le prognathisme non seulement de la région nasale, mais aussi de toute la face dépasse tout ce que l'on connaît. Leur hauteur totale, celle du front en particulier, étroit et bombé contribuent à leur donner un cachet essentiellement distinct de celui des crânes de Boshimans, la tribu la plus voisine des Namaquois, que l'on a vus à l'exposition et qui étaient calqués sur les deux Boshimans du Muséum,

J'ajouterai encore un certain crâne de mendiant de Pékin dont l'indice céphalique de 66,6, l'aplatissement vertical des côtés et d'autres caractères font un contraste singulier avec tous les autres crânes Chinois ou Mandchoux de l'empire du Milieu.

La pensée que de semblables crânes éveille irrésistiblement est celle d'un caractère ou d'un type reparaisant par atavisme plus

¹ Voici quelques-unes de ses mesures crâniométriques : Indice céphalique, 82.6 ; ind. orbitaire, 76.6 ; ind. nasal, 42.8 ; diamètre antéro-post. maxim, 184 ; d. transvers. max., 152 ; d. vertical, 136 ; d. bi-orbitaire externe, 124 ; d. bizygomatique, 152 ; d. bi-angulaire du maxill. inf., 109 ; intervalle orbitaire, 28 ; ligne naso-basilaire, 156 ; longueur de la face, 113 ; prognathisme facial, 00 ; prognath. maxillaire, 00 ; prognath. sous-nasal, 00 ; aire des orbites, 1692.

ou moins dans son entieret se rapportant à quelque race ancienne éteinte de la contrée. Le premier et le quatrième seraient deux types éteints des premiers âges de l'Asie.

Dans le second, je verrais volontiers le type facial du Néanderthal de préférence à celui de Gibraltar que les auteurs du *Crania ethnica* ont adopté. Nous avons vu, en effet, que chez les animaux et les plantes l'hérédité agit en concentrant les caractères lorsque les unions se font avec insistance entre types semblables ou en les dissociant lorsqu'elles se font entre types différents. Mais dans ce dernier cas l'hérédité ne perd pas ses droits; les caractères dissociés ont une tendance incessante à se reproduire par un, deux, trois ou plus à la fois, ceux du crâne se maintenant ensemble de préférence ou ceux de la face. D'où cette locution courante dans les laboratoires « tel crâne tient de tel type par le crâne et de tel autre par la face. » Pour le *Crania ethnica* le crâne de Gibraltar est la reproduction par atavisme du type de Néanderthal; pour moi ce serait le crâne hongrois du docteur Luschan.

Le troisième type, celui des deux Namaquois serait enfin la représentation de quelque type ancien éteint ou en voie d'extinction de l'Afrique.

Mais déjà ce troisième et le quatrième nous font entrer dans un nouvel ordre d'idées en ce qu'ils se relient à d'autres disséminés çà et là au milieu de types différents et connus, et se présentent avec les apparences de restes immédiats de populations jadis nombreuses et aujourd'hui étouffées. Les Namaquois et le Boshimans sont aussi dissemblables que les Anglais et les Berbers et ne ressemblent pas non plus à la masse des Hottentots au sud du fleuve Orange, sans type décidé d'ailleurs, et à plus forte raison aux Cafres qui les enserrent de toutes parts. Et cependant çà et là dans le monde de l'Afrique nègre on retrouve des types qui se rapprochent des uns et des autres. C'est que, et ici le linguistique nous vient en aide, les Cafres sont une race conquérante éclosée on ne sait où, qui a refoulé progressivement les restes de populations inférieures nègres dans cette pointe australe de l'Afrique où ils disparaissent sans être remplacés d'une façon visible. En un mot, en Afrique, on entrevoit deux couches considérables de populations nègre et dans la plus ancienne en voie de disparition, des types très différents qui doivent remonter à diverses époques.

En Asie de même. A côté du type dolichocéphale du mendiant de Pékin, s'en trouvent d'autres qui lui ressemblent avec quelques

variantes. Dans la province redevenue chinoise de Kouldja, près de l'Altaï, chez les Kalmoucks dont la réputation de purs Mongols, c'est-à-dire de brachycéphales ultra, est pourtant bien établie, il y a des dolichocéphales de 72 d'indice et chez les Dounganes, autres Mongols suivant M. de Ujfalvy de la même localité, des dolichocéphales de 69 et de 71. Dans le sud-est de la Chine, se rencontrent aussi quelques types dolichocéphales dont les traits ne sont pas ceux que l'on prête soit aux Chinois actuels et Indo-Chinois, soit aux Mandchoux, Tongouses, Ghiliaks et autres populations dites mongoliques. Dans l'île de Yédo et de Saghalin, on trouve aussi, à titre de population antérieure à l'apparition des Japonais, des dolichocéphales les Aïnos qui, sur le vivant, ont en plus des traits spéciaux, comme la pilosité, qui les séparent radicalement des populations asiatiques habituelles. Chose absolument singulière et qui m'a été confirmée chaque fois que j'ai consulté à cet égard des voyageurs compétents, ce type célèbre des Aïnos, avec ses traits aujourd'hui bien connus et sa barbe inculte, serait celui de certains paysans russes des environs de Moscou. Il se rapproche aussi, à en juger par les photographies, du type des Todas des Nilghiris, au sud du Dekkan, comme si une race de ce genre avait jadis été répandue des confins de l'Europe à l'océan Pacifique et à l'océan Indien.

L'histoire de l'Asie nous est cependant connue aussi loin que celle de l'Europe. Il y a quatre mille cinq cents ans, l'empire chinois était en pleine prospérité, il y a deux mille ans les contrées plus ou moins soumises à sa domination sur sa bordure occidentale étaient occupées par les Hiang-no nomades et les Woosun ou Ousian, aux yeux verts ou gris et aux cheveux roux; au sud-ouest étaient des peuples analogues aux Chinois eux-mêmes; au nord-ouest les Tinglings encore roux avec des yeux verts, et les Ouigours ou Turcs de l'avenir: au centre, sur le lac Lobnor, où se jette le fleuve de Kashgar, un peuple « aux longues figures de cheval », périphrase qui rend bien les traits proéminents du type plus ou moins européen qui, de tout temps, a vivement choqué les Chinois; enfin au nord-est, les Mandchoux et Coréens. Quelques-uns de ces peuples, dont les combats sont racontés avec détail dans les *Annales de Han*, se rapportent probablement aux dolichocéphales, ceux du lac Lobnor, par exemple. Mais aucun renseignement ne se rapporte à une même population étendue de l'Oural au Japon et à l'Inde, présentant un système pileux très développé, ce qui n'eût pas manqué de fixer l'attention des Chinois glabres, comme elle

a fixé celle des Japonais qui figurent ces poils sur toutes leurs anciennes représentations des Aïnos; aucun non plus ne jette le moindre jour sur les Miaotsés, Lolos et autres populations dites autochtones par les légendes chinoises.

En somme, une population dolichocéphale ayant des caractères tout autres que les Mongols, sinon deux, l'une analogue aux Esquimaux l'autre analogue aux Aïnos ou aux Hakkas, etc., a précédé la population brachycéphale actuelle en Asie et n'y existe plus qu'à l'état de témoins, individus ou petits groupes, semblables aux épaves d'un grand naufrage préhistorique.

En Amérique, les mêmes phénomènes se renouvellent. Il était accepté par les autorités les plus compétentes, comme Morton, que les Indiens sont brachycéphales et, ajoutait-on, semblables sous tous les autres rapports, du Canada et des îles Vancouver à la Patagonie. Et cependant on retrouve çà et là des types anciens de dolichocéphales. Je citerai dans l'Amérique du Nord celui de l'île S'-Catalina, archipel Santa-Barbara, Californie, si homogène (moyenne de 50 crânes 72.5) et dans l'Amérique du Sud le type des Botocudos sur lequel la *Revue* publiera prochainement un Mémoire; celui des Caraïbes dont le laboratoire de M. Broca possède un crâne non déformé; le type dolichocéphale des paraderos préhistoriques de Patagonie fouillés par le docteur Moreno, que j'ai décrit dès la première édition de mon *Anthropologie* comme présentant des analogies avec l'Esquimaux; un type néanderthaloïde figuré grandeur naturelle par M. Moreno dans les photographies de la section de la République argentine à l'Exposition et dont un spécimen atténué s'est trouvé entre mes mains, extrait de la caverne ancienne de San Mateo sur le revers occidental des Andes péruviennes.

Ainsi dans les deux centres par excellence de la brachycéphalie, où l'on professait qu'il n'y a pas d'autre type général, en Asie et en Amérique, on constate qu'un type dolichocéphale subdivisé en sous-types a été largement répandu et a disparu en quelque sorte, ne laissant çà et là que de maigres témoignages. Le plus important et le plus nombreux encore est le type esquimaux; mais il va disparaître sans être directement remplacé.

Mais revenons à l'Europe. Rappelons tout d'abord ce que précédemment nous avons dit, qu'entre le type du Néanderthal et le premier ensuite, celui de Cro-Magnon, il y a une profonde divergence. Tous deux sont dolichocéphales, mais la hauteur, l'ampleur du

crâne postérieur, la capacité du front, la saillie des arcades sourcilières sont tout différentes. Si le second descend du premier, c'est par une foule d'intermédiaires qui nous échappent. Quelques cas par atavisme seulement du type du Néanderthal ont été rencontrés, dans les temps modernes, le plus souvent même ces réminiscences ne portaient que sur l'un de ses caractères et l'on doit admettre que la race du Néanderthal a définitivement disparu et avait même déjà disparu au temps du renne.

Sur la relation entre le type de Cro-Magnon et le suivant, il y a lieu, croyons-nous, de suspendre son jugement et même de réserver le débat.

Sur la filiation des types venant après et qui s'étendent du commencement de la pierre polie jusqu'à nos jours, nous sommes suffisamment préparés. Prenons un point circonscrit, comme le centre de la France mieux protégé que les plaines de la Champagne ou de la Picardie contre l'immixtion de types trop multipliés, et, afin de serrer le sujet de près et d'économiser le temps, attachons-nous à un caractère précis, le plus important pour cet ordre de recherches, l'indice céphalique. Les séries de crânes que nous mettrons en présence sont au nombre de quatre, savoir : 24 crânes de la caverne de Beaumes-Chaudes (Lozère), qui appartiennent au peuple de la pierre taillée vaincu, refoulé dans les gorges les moins accessibles des montagnes, expirant ; 18 de la grotte voisine de l'Homme-Mort appartenant au même groupe, mais moins homogène déjà ; 24 des dolmens des plateaux de la même contrée vivant en même temps que les précédents et formés en partie par un peuple nouveau, conquérant, venu de l'Orient en même temps que l'art d'élever des dolmens et la connaissance des armes en silex perfectionnés, de la poterie, des animaux domestiques ; enfin 172 Auvergnats modernes provenant d'une localité du Puy-de-Dôme, située hors des chemins fréquentés. Les trois premières séries sont dues à l'activité du docteur Prunières de Marvejols, la dernière se compose de la série sur laquelle M. Broca a déterminé les caractères de la race celtique et d'une série inédite mesurée par le D^r Bordier.

Les quatre premières colonnes du tableau ci-après répondent à ces quatre séries savoir, je le répète : Beaumes-Chaudes, Homme-Mort, Dolmens et Auvergnats, et indiquent le nombre de fois que chaque indice s'y répète. C'est la méthode dite de la mise en série. Les nombres, croissant d'une façon régulière et ininterrompue, répon-

dent aux types accusés et à l'étendue de leurs variations ordinaires, tandis que les nombres éparpillés hors de ces lieux de concentration, indiquent les représentants d'un type en minorité vivant côte à côte avec le dernier sans s'être fusionné avec lui ou les réminiscences par atavisme d'un type antérieur noyé dans le précédent.

Indices céphal.	34 Beaumes-Chaudes.	18 Homme-Mort.	21 Dolmens (Lozère).	172 Auvergnats.	63 Long barrows.	74 Round barrows.	76 Allemands anciens.	100 Allemands modernes.
63	1			
64	1	1			
65	1	3			
66	1	...	1	
67	1	5	...	2	
68	1	1	8			
69	5		1	2	...	1	
70	4	2	2	11	...	4	
71	5	5	3	8	...	8	
72	4	5	2	1	9	...	7	
73	6	5	1		5	...	8	
74	6	5	2		8	3	11	
75	5		5	1	3	6	8	
76	1	1		2		3	8	5
77		1		1	6	6	2
78	2	1	5	7	3	5
79		5	1		4
80	1	11	4	1	11
81		11	7	4	5
82	1	23	7	3	7
83	1	24	8		10
84		22	5	1	16
85	1	24	10	12
86	1	15	2	10
87		9	3	2
88		7	1	6
89	1	8	1	3
90	8	1
91	1	1
92	1	2
Moyennes.	72.6	75.2	75.8	84.0	71.0	81.0	74.9	83.4

Dans la première série on voit un type très dolichocéphale, dont la moyenne générale est de 72.6, assez homogène, mais présentant pourtant quelques cas tout à fait extraordinaires qui doivent faire penser qu'à une époque quelconque, deux types à indice céphaliques assez distants, ont contribué à le former. Dans la seconde série dont la moyenne est de 75.2, les indices très bas ont disparu et quelques indices plus élevés apparaissent comme si l'élément brachycéphale vainqueur était déjà intervenu. Dans la troisième on retrouve le noyau principal formé par le même type, mais les brachycéphales ont considérablement augmentés et ne se fusionnent pas, ils vivent en général côte à côte avec les conquis. C'est bien l'image d'un peuple de récente formation. Dans la qua-

trième série, de nombreux siècles se sont écoulés, les descendants des anciens dolichocéphales ne figurent plus qu'à l'état de vestige, les brachycéphales les plus accentués dont la généalogie est restée la plus pure, ont des indices de 87 à 92 ; mais la masse est constituée par un type homogène qui a droit au titre de race. Sa moyenne générale est de 84.

Les deux colonnes suivantes sont un autre exemple de la lutte qui s'est produite entre le type dolichocéphale vivant au temps de la pierre polie et le type brachycéphale conquérant, mais en Angleterre et avec cette différence que l'invasion qui s'est faite en France de bonne heure dans le cours de la civilisation de la pierre polie, s'est opérée à sa fin en Angleterre, au moment¹ où apparut le bronze. La première porte sur les habitants des dolmens ou *long barrows* de la pierre polie, la seconde sur les habitants des tumuli ou *round barrows* du bronze. Les premiers sont d'un type dolichocéphale avec variations régulières, et les seconds d'un type brachycéphale avec variations désordonnées, comme il s'en produit lorsque deux types sont mêlés depuis quelque temps. Évidemment chez ceux-ci, l'état de choses se continuant, la fusion eût été proche ; mais le travail fut interrompu par l'irruption d'un nouveau peuple, ou mieux d'une série de peuples au type dolichocéphale, et l'Angleterre, menacée un moment de devenir brachycéphale comme la France centrale, revint définitivement à la dolichocéphalie comme la France de l'extrême nord et pour la même raison².

Les septième et huitième colonnes portent sur une phase plus récente de l'histoire de l'Europe occidentale ; elles se rattachent immédiatement à la question de la continuité des types actuels avec les types de l'histoire dont parlent les auteurs latins. La première série comprend 76 crânes des époques franque et allemande du haut Danube, et l'autre 100 crânes modernes de la même région³. Comme on le voit, la première, tout en présentant un maximum de concentration dolichocéphale, et un indice général moyen de

¹ Je dis « au moment », comme tout à l'heure « en même temps », pour indiquer qu'il peut n'y avoir que simple coïncidence entre l'apparition des brachycéphales par masse et celle de la civilisation de la pierre polie ou du bronze. Les invasions des barbares peuvent avoir été précédées d'un mouvement commercial qui précisément leur aurait appris l'existence de contrées favorisées qui provoquèrent leur envie ou, au contraire, avoir été suivies de bandes de bohêmes propagateurs des articles de civilisation.

² Ces chiffres sont empruntés à Thurnam.

³ Extrait du *Crania Germanica* de M. Ecker.

74.9, offre un certain éparpillement d'indices extrêmes, les uns très bas, les autres très hauts, comme si au type prédominant était mélangés des représentants d'une part d'un type dolichocéphale différent ou plus accusé, et de l'autre d'un type brachycéphale. La prévision pour ce dernier est confirmée par le fait qu'il ne se rencontre que dans des sépultures un peu plus anciennes et d'un ordre particulier (*Hugelgraber*), tandis que les autres viennent des sépultures en rangée (*Reihengraber*). La seconde série est plus homogène et son indice général est de 85.1 ; cependant elle présente dans ses indices inférieurs un excès de fréquence qui tient sans aucun doute à un reste de l'ancienne influence franque ou alemane. La comparaison des séries anciennes de MM. Martin-Wanner, Kollman, Virchow, etc., avec celle de M. Ranke dans la même région conduit à la même appréciation.

Il résulte de ces rapprochements que les types se succèdent en Europe occidentale sans se ressembler autant que le pensait M. Edwards. Un type domine, un autre survient, il y a lutte, et tôt ou tard absorption du plus faible numériquement et matériellement. Dans le centre montagneux de la France, ce sont les dolichocéphales qui ont disparu devant les brachycéphales ; sur le haut Danube le même résultat s'est reproduit depuis l'ère chrétienne ; en Angleterre, grâce à l'intervention d'un type nouveau, le compromis s'est fait à la longue, non plus entre dolichocéphales et brachycéphales, mais entre deux types ou une série de types dolichocéphales, à peine mitigés par les brachycéphales du bronze. Les types ne sont donc pas d'une permanence indéfinie. Ils obéissent aux lois de la lutte pour l'existence, une partie de leurs représentants étant parfois exterminée et le reste absorbé.

L'histoire anthropologique du peuple français se réduit donc à ceci : à l'origine le type ou, si l'on veut, la race du Néanderthal, qui a fait place, sans qu'on sache comment et après un long intervalle à un type absolument différent, qui a dû subir bien des péripéties : car nous le retrouvons mais mitigé, modifié dans la race opprimée de la pierre polie. Alors s'aperçoit un conflit terrible qui donne naissance peu à peu à un peuple ni plus ni moins homogène que le peuple français d'aujourd'hui, et dont la majorité était brachycéphale. C'est l'époque celtique, le peuple celtique. Combien dure le repos ? Dans les centres montagneux hors des voies naturelles de communication, davantage certainement.

Quoi qu'il en soit, une période nouvelle s'ouvre : une suite d'in-

vasions parties des bords de la mer du Nord, dont les péripéties nous échappent par suite de l'usage très répandu de la crémation des corps, mais dont le dernier épisode touchant à l'histoire est la bataille de Moytura en Irlande entre les Firbolgs bruns et brachycéphales et les Dananéens blonds et dolichocéphales, pendant la période de bronze. Le peuple celtique disparaît alors et tombe à l'état de simple élément constituant d'un peuple nouveau dont l'autre élément exerce l'influence politique. C'est l'époque cimmérienne, le peuple gaulois, dont les invasions en Grèce, en Asie Mineure et en Italie sont demeurées célèbres. Les mélanges s'y reproduisent, la fusion entre vainqueurs et vaincus s'opère à l'avantage des premiers dans le nord ; un type moyen se forme un peu plus bas ; au centre c'est l'élément celtique qui maintient son type.

Depuis lors des crises affreuses se sont produites, mais aucun type nouveau ne s'est répandu avec une continuité suffisante pour influencer le résultat général. Les Romains ont passé sans rien laisser de leurs traits dans les trois quarts de la France ; les Francs n'ont teint de leur sang que le nord ; les Burgundes ont laissé une empreinte plus marquée dans l'est ; les bandes de Rollon n'ont eu qu'une action locale bien moindre qu'on ne le croit. L'œuvre de fusion s'est continuée entre l'ancien peuple celte et l'ancien peuple gaulois devenus pour nous la race celtique et la race gauloise (Gael et Kymri, de A. Thierry et W. Edwards). Elle s'accroît depuis la révolution française, qui a rapproché les classes, depuis les chemins de fer surtout ; un vieux reste de la race de l'époque de la pierre relégué auprès des Pyrénées se fond dans le tout, et un jour viendra où, en parlant des éléments constitutifs du peuple français, on ne dira plus les races françaises, mais la race française.

Les types donc se succèdent, s'accumulent ou se fondent les uns dans les autres, mais en fin de compte disparaissant, à part les témoins qui persistent à grand'peine par atavisme comme pour nous montrer ce qu'ils ont été dans le passé. Quant aux procédés, tantôt les individus sont exterminés en masse ou en détail par les armes ou des maladies épidémiques, tantôt ils meurent ne pouvant plus vivre dans les conditions nouvelles qui leur sont faites, tantôt ils se croisent consciemment ou inconsciemment de gré ou de force avec les nouveaux venus, les trois procédés du reste se combinant. Les exemples en fourmillent dans le présent.

Il y a 500 ans, les Caraïbes des Antilles étaient florissants : les Espagnols les ont peu à peu anéantis et les Anglais ont transporté

leurs restes sur le continent en 1798. Les Guanches étaient une race civilisée et prospère à la même époque, ils ont disparu à la suite de la conquête des Canaries par les Portugais. Les Tasmaniens étaient seuls en possession depuis des siècles de l'île de Van Diemen ; ayant eu le malheur de se défendre suivant leurs aptitudes, les Anglais les ont traqués, fusillés, exterminés ; les derniers 200 ont été transportés dans l'île de Flinders en 1835, il n'y en a plus depuis l'année 1876. Les Peaux-Rouges florissaient du Pacifique à l'Atlantique ; en 1681 ils traitaient de puissance à puissance avec Guillaume de Penn pour l'acquisition d'un pied à terre en Pennsylvanie ; comprimés peu à peu de l'est à l'ouest, détruits par le fer et les maladies importées, autorisés en dernier lieu à résider sur des terrains réservés (*reservations*), bientôt ils ne seront plus. Les Boshimans, les Australiens sont dans le même cas. Ici la cause est palpable.

L'intelligence des Australiens s'adaptait parfaitement aux ressources dont ils disposaient, leurs territoires de chasse étaient immenses, il y avait place pour tous ; ils étaient à la première période de l'agriculture et de l'élevage des animaux ; leur soin se bornait à ne pas les sacrifier inutilement, à réserver les époques de génération ou d'accroissement pour les plantes comme pour les animaux ; ils vivaient dans un canton, puis dans un autre. Mais aujourd'hui l'espace se resserre et devient insuffisant pour ce genre d'existence, le gibier fuit, leurs armes ne les atteignent plus ; la tristesse, l'anémie, l'infécondité survient, leur nudité n'est plus compensée par une santé de fer, ils meurent : « Vous blancs, disait un Australien, devriez donner à nous noirs vaches et moutons : car vous avez exterminé nos opossums et nos kangourous ; nous n'avons rien pour vivre et nous avons faim. »

Chez les nègres émancipés des États-Unis le tableau est le même. Il leur manque la prévoyance, l'esprit de suite, l'activité, l'amour du progrès, l'émulation qui sont les mobiles et la caractéristique des races supérieures. Comme les sauvages de l'Australie, ils travaillent quand la faim les pousse et ne font plus rien après. Dans les forêts où la vie est facile, dans les pays chauds où deux besoins de moins sont à satisfaire sinon trois, le vêtement, le chauffage, et l'habitation, ce travail intermittent suffisait ; dans les sociétés encombrées c'est l'inanition, la mort. Aussi l'abolition de l'esclavage a-t-elle été leur coup de grâce, on pourvoyait à leur subsistance comme à celle des animaux domestiques. Et cependant le nègre

comme tout homme des temps présents est capable de progrès, de travail, d'un accroissement d'intelligence ; mais ce sont des germes à féconder, un but à poursuivre avec persévérance.

Les Polynésiens, une race relativement supérieure pourtant, obéissent aux mêmes lois. Mais là, une complication palpable s'est produite : la phthisie qui dans un terrain à sa convenance prend aisément des allures endémiques, épidémiques et même contagieuses et qui une fois produite est héréditaire. Suivant Bourgarel tous ont des tubercules pulmonaires à l'autopsie. On attribue leur disparition progressive à la diminution de la natalité et du nombre des femmes par rapport aux hommes. C'est un fait, mais ce n'est qu'un effet. Ailleurs c'est la nature seule qui se charge de l'extinction des races. Les Esquimaux ont eu jadis une période florissante dans laquelle ils occupaient une partie septentrionale de l'Asie et étendaient leurs incursions loin en Amérique. Refoulés avec les Lapons, les Samoyèdes, les Tchuktchis dans les régions deshéritées dont les peuples puissants ne voulaient pas, ils s'éteignent aussi, frappés par le climat, mais plus encore par l'absence de ressources. Ce qui a le plus étonné les Esquimaux du Jardin d'Acclimatation en 1877, c'est de voir en débarquant en Europe des arbres, de la verdure ; le maigre jardin du gouverneur du Groënland est un prodige. Inutile de multiplier les exemples.

Si les types n'étaient sauvegardés dans une certaine mesure par une loi physiologique, avec ce besoin qu'ont les hommes d'à présent de s'irradier de proche en proche, d'aller conquérir de nouveaux champs d'exploitation et de toujours lutter, besoin qui est une conséquence de l'activité cérébrale, de l'accroissement de volume de l'organe qui en est le siège, et qui n'a pas toujours existé à ce degré, la plupart des types ne tarderaient pas à s'éteindre à tout jamais sans laisser de trace. Mais l'anéantissement violent d'une race ou d'un groupe est un fait rare (on a vu des tribus, comme les Indiens Blackfeet, réduites en une année, par la maladie, de 40 000 à 1000, les Chinooks, en 1823 de 10 000 à 500, etc.). La règle c'est qu'avant de disparaître elle laisse une partie d'elle-même dans le sein de la tribu ou du peuple qui la dépossède. Secrètement ou au grand jour, à la suite de cérémonies convenues ou sans détour, par le viol, l'esclavage, la prostitution ou l'inconduite simple, dans toutes les classes, chez les sauvages comme chez les civilisés, en temps de paix comme en

temps de guerre les croisements sont l'un des faits physiologiques qui dominant toute l'histoire de l'humanité.

D'où, lorsqu'une ou plusieurs races sont en présence, une fusion inévitable et forcément croissante, une production consciente ou inconsciente d'hybrides. Là même où ce qu'on appelle la vertu est observée, là où des usages sévères et les institutions interdisent le plus les unions entre castes ou tribus opposées, on en découvre par l'anthropologie des preuves certaines dans la transmission des caractères. Telle ressemblance de mains, d'oreilles, de lobule du nez, de couleur d'une mèche de cheveux, de couleur des yeux, de configuration d'orteils, de maladie même, témoigne de l'intervention d'un sang étranger plus sûrement que les généalogies les mieux révisées.

Aussi, dans les exemples d'extinction de peuples ou de types qui précèdent, ne saurait-on affirmer que le type soit absolument éteint. Le type guanche persiste çà et là au milieu des habitants actuels des Canaries; ils tiennent, dit M. Samuel Berthelot, de l'Espagnol et du Guanche, mais davantage du second. Les Caraïbes, avant d'être transportés sur le continent, s'étaient croisés avec des esclaves nègres marrons et avaient produit les Caraïbes dits noirs. Aujourd'hui que l'attention est attirée sur la persistance des types dans les groupes qui se succèdent, on retrouve le type caraïbe çà et là parmi les habitants des Antilles. Les Tasmaniens, avant de disparaître, ont aussi laissé des métis avec les Anglais. Les détails donnés par M. Bonwick ne permettent pas le doute à cet égard; il en a vu beaucoup dont il a suivi plusieurs générations, sans parler de ceux qu'il ignorait au milieu des plantations, dans le sein même de la race blanche. Ils se sont convertis à la religion, aux mœurs et aux usages des Anglais, sont aussi féconds que les Européens et prospèrent. Les métis de Néo-Zélandais et d'Anglais sont nombreux, et les commissaires du gouvernement dans chaque localité sont unanimes à déclarer qu'ils sont vigoureux, féconds, et que c'est la seule manière de sauver le sang polynésien.

Aux îles Fidji, où sont en présence trois éléments: l'européen, le polynésien et le mélanésien, les métis donnent aussi d'excellents résultats et une race mixte paraît devoir s'y créer. Les bons effets du croisement des Polynésiens et des Anglais dans l'îlot Pitcairn sont une histoire classique; leur chiffre s'est élevé progressivement à 66 et 189, et aurait donné naissance à un type, une

race nouvelle, sous les yeux même de l'anthropologie, s'ils n'eussent été expatriés et dispersés alors. De même une race croisée s'est-elle développée récemment en Nouvelle-Calédonie entre un type mélanésien que l'on connaît par les crânes anciens de l'île des Pins et des îles Maré et Ouvea de l'archipel Loyalty et le type polynésien ; le lieu précis de débarquement des nouveaux venus est donné par les traditions, et la race nègre nouvelle est un progrès sur la précédente.

Lorsque les Esquimaux ne seront plus, leur type ne sera pas éteint rigoureusement ; il sera fondu dans le milieu environnant. A sa place on trouvera dans le Groënland des métis de Danois et d'Esquimaux qui constitueront une race nouvelle, et à l'ouest, au nord de la Nouvelle-Bretagne, une trainée de métis d'Esquimaux et de Peaux-Rouges. En Asie leur influence se fait sentir çà et là sur les crânes de toutes les époques, en diminuant la brachycéphalie, accroissant la hauteur du crâne, imprimant certains caractères aux os propres du nez, etc.

Les Peaux-Rouges laissent partout aussi des métis qui ont adopté les mœurs des Américains. Au Mexique, dans le Nicaragua et dans toute l'Amérique du Sud la fusion de l'indigène avec l'Espagnol, le Portugais, le nègre, est tellement de notoriété publique qu'il est inutile d'y insister. On y trouve des indigènes, des Européens, vingt à vingt-cinq catégories de métis et une foule d'intermédiaires sans nom, au milieu desquels il est plus difficile encore de se prononcer qu'en France, lorsqu'on vous demande comme anthropologiste : « A quel type j'appartiens, suis-je Celte, Kymri, Berber ou Ligure ? » Toute cette confusion marche à l'uniformisation, c'est la période de trouble ou d'enfantement d'une race. Ici même, à Paris, pendant l'Exposition, nous avons vu des types *sui generis* formés de Guarani ou d'Aymara et d'Européen.

Les Arabes disparaissent en Algérie ; mais ils se sont croisés auparavant et fondus avec les Berbers, si bien qu'aujourd'hui il nous est presque impossible de reconnaître leur type dans une tribu indigène. On dit d'un crâne ou d'un individu qu'il a ceci de l'Arabe et ceci du Berber. Dans une série considérable de crânes recueillis à Biskra par le docteur Sanrey dans un cimetièrre consacré à la population sédentaire, c'est-à-dire dans les conditions les plus satisfaisantes pour avoir le type berber le plus authentique, on trouve des types berbers, des types arabes, des types nègres et plus encore d'intermédiaires fusionnés. Je ne parle pas des Maures qui

partout, sur la frontière du Sénégal comme sur les bords de la Méditerranée, ne sont qu'une résultante complexe du contact de toute espèce de races. Les Turcs, qui comme musulmans pratiquent la polygamie et prennent des femmes partout, et par les hommes descendent de toutes sortes de races mêlées, sont un produit mixte qui possède cependant des traits que reconnaissent les personnes familières avec leur type. On parle de la race hongroise, de la race finnoise; ils sont presque dans le même cas; dans chacune il serait facile de démêler dans le passé dix éléments différents et cependant chacune a un type prédominant ou moyen sur lequel on est d'accord. Lorsque Edwards cherchait avec une idée préconçue le type hongrois, c'est celui des conquérants du huitième siècle qu'il cherchait, ou mieux celui qu'il s'imaginait qu'ils devaient avoir, le type hun ou mongol. Les Hongrois sont aujourd'hui un peuple plein de vitalité, tendant à l'unité physique comme tous les peuples, mais composé d'un plus grand nombre d'éléments peut-être que bien d'autres, parce que par leur pays ont passé toutes les invasions venues de l'Orient. Il est difficile de dire lequel de leurs types historiques prédomine: d'une région à l'autre ils présentent des différences; les habitants de Budapesth ne sont pas ceux de la Transylvanie orientale; ils sont mélangés et en voie de fusion.

Dès qu'on arrive en contact avec la matière même de l'étude en anthropologie, c'est en effet le peuple, l'agglomération politique que l'on rencontre, ou encore la peuplade qui en petit est exactement dans le même cas. Les Français, les Anglais, les Allemands, les Russes, les Hongrois, sont des peuples et non des races. Les Kal-moucks de l'Altaï, les Aïnos eux-mêmes, si on les prend à part, les Néo-Calédoniens actuels quoique sans nationalité, sont aussi des peuples parce qu'ils sont composés de plusieurs types. Gerdy a dit « qu'il n'y avait pas de races pures, qu'il n'y avait que des races croisées. » Il avait parfaitement raison; mais il prenait la race dans son acception courante et indéfinie la plus large, à peu près comme synonyme de peuple ou de tribu.

Un caractère tranché, d'une observation facile et très caractéristique, de certaines races anciennes, met rapidement en évidence la réalité de ce fait; je veux parler de la couleur des yeux sur laquelle M. Beddoe a recueilli de nombreuses statistiques par des procédés simples et pratiques. J'en extrais les proportions par cent sujets des yeux clairs, indifférents ou foncés sur trois des groupes les plus purs de ses relevés.

Couleur des yeux. (Extr. Beddoe.)

	Clairs.	Intermédiaires.	Foncés.
Irlandais de l'île d'Aranmore.	72	16	7
Highlanders d'Ecosse.	72	9	18
Bretons des environs de Quimper.	6	21	72
Maltais.	15	10	74

Les deux premiers groupes sont les descendants des anciens Cambriens-Bretons, le troisième d'anciens Celtes, le quatrième rentre probablement dans la race berbère du bassin méditerranéen. Eh bien, les premiers renferment encore 7 et 18 pour cent d'yeux foncés, et les Bretons et Maltais 6 et 15 pour cent d'yeux clairs. Voici maintenant des races qui peuvent compter parmi les plus notoirement blondes ou brunes. Les Normands viennent du nord, les Wallons sont parmi les descendants les moins mélangés, dit-on, des Cimmériens, les autres sont connus parmi les plus bruns.

	Yeux clairs.	Intermédiaires.	Foncés.
Normands de Bayeux.	54	15	19
Wallons de Namur.	47	12	39
Ligures de Gènes.	32	15	51
Juifs septentrionaux.	25	12	63
— méridionaux.	20	11	68

C'est concluant. Il y a des blonds et des bruns partout, à en juger par les yeux, et le caractère anthropologique du groupe n'est déterminé que par un excès modéré en faveur des uns ou des autres. Les Juifs surtout sont instructifs, les deux séries prouvent qu'ils se marient en dehors d'eux plus qu'on ne le dit ou que Juifs de religion et Juifs de race font deux, ce qui est certain. Leur indice céphalique est conforme à cette donnée, ils sont sous-dolichocéphales, mais dans chaque pays de quelques unités en plus ou en moins dans le sens de l'indice de la population environnante. Et cependant les Juifs sont de ceux dont le type s'est maintenu depuis qu'on possède des renseignements sur eux ; ce sont eux qui fournissent le grand argument contre l'influence des milieux sur la couleur de la peau, dans les races : leurs femmes à Cochin dans l'Inde, lorsqu'elles ne s'exposent pas à l'air et au soleil, sont aussi blanches aujourd'hui qu'il y a mille ans.

Les peuples qui auraient le plus de droit au titre de race, aussi bien que les peuples dont les éléments sont notoirement complexes, ne sont donc pas purs. Si je ne craignais de m'étendre, je le montrerais encore avec la statistique de la couleur des cheveux

empruntée au même observateur, puis avec d'autres caractères. A ne considérer qu'un ou deux traits on est disposé à attribuer les contradictions à des accidents, à des variations physiologiques individuelles; mais lorsqu'on voit que pour chacun il en est de même il faut bien se dire que les choses sont comme si deux ou plusieurs types s'étaient émiellés.

Voici quel en serait le mécanisme. Le tableau ci-après indique l'influence des croisements multipliés et les chances, toutes choses égales, qu'aurait un individu à la septième génération, par exemple, de ressembler à tel ou tel de ses ancêtres. Le cas est théorique et poussé à l'extrême, et cependant nous y supposons que chaque élément intervenant est pur par lui-même. Soit un Auvergnat : il se marie à une Basque, son fils sera composé de moitié l'un moitié l'autre, et les chances de ressemblance, toutes choses égales, seront pas moitié de chaque côté. Celui-ci se marie à une Anglaise : le rejeton métis comme le premier se composera d'un quart d'Auvergnat, d'un quart de Basque et d'une moitié d'Anglais. Les mariages dans cette génération et dans les suivantes se faisant successivement avec un nègre, un Breton, un Alsacien, un Picard, la septième génération ou sixième métis aura $1/64$ de chance de ressembler à son ancêtre Auvergnat, $1/64$ au Basque, $1/52$ à l'Anglais, etc., et la moitié de ressembler à son père le Picard. Toute l'histoire de l'hérédité est contenue dans ce tableau.

<i>Chances d'hérédité.</i>		
1 Auvergnat		= 1 génération.
$1/2$ d'Auvergnat + $1/2$ Basque		= 2 —
$1/4$ + $1/4$ de métis + $1/2$ Anglais		= 3 —
$1/8$ + $1/8$ + $1/4$ de métis + $1/2$ nègre		= 4 —
$1/16$ + $1/16$ + $1/8$ + $1/4$ de métis + $1/2$ Breton		= 5 —
$1/52$ + $1/52$ + $1/16$ + $1/8$ + $1/4$ de métis + $1/2$ Alsacien		= 6 —
$1/64$ + $1/64$ + $1/52$ + $1/16$ + $1/8$ + $1/4$ de métis + $1/2$ Picard		= 7 —
Auvergnat. Basque. Anglais. Nègre. Breton. Alsacien.	Picard.	

Mais l'hérédité ne se produit pas avec cette simplicité, même lorsqu'il n'y a que deux éléments en présence. Elle dégage les caractères, et ne s'exerce pas de même sur chacun. Ceux-ci par leur nature se contrarient, se fortifient ou se fusionnent; si le sort en favorise un, ses chances futures en sont augmentées pour la suite et s'accumulent. D'où les caractères forts ou faibles suivant qu'ils se sont plus ou moins répétés, ou sont d'une catégorie peu ou point tenace. D'où les réminiscences par atavisme après

une longue éclipse ; M. de Quatrefages rappelle qu'après cent générations, l'atavisme n'est pas éteint chez le ver à soie. D'où le retour au type primitif dans les hybrides, sur lequel insiste l'école classique. D'où les variations désordonnées de traits réputés individuels en proportion des éléments intervenant dans la généalogie et du peu de temps écoulé, etc. Tout cela, c'est la loi pure et simple de ressemblance aux parents, diversifiée par l'intrication des ancêtres connus ou inconnus. « L'indice le plus certain du mélange de races, dit M. Broca dans son article *ABYSSINIE* de l'*Encyclopédie générale* en 1867, est l'irrégularité de la transmission héréditaire des caractères et de leur association dans la même famille ou chez le même individu. »

C'est une lutte, en somme, qui s'opère au moment de la conception entre les diverses influences provenant des deux lignées ancestrales, latentes et condensées dans les deux germes. Si la somme des influences s'exerce dans un même sens pendant une série de générations, les ressemblances se concentrent, se confirment et arrivent à la permanence. La fixité absolue n'existe peut-être pas, mais on la conçoit. La race pure n'est qu'une notion abstraite de type ainsi fixé, mais dans l'état actuel de l'humanité ce n'est qu'un rêve. On a bien dit : « Qui a vu un Toda les a tous vus ; » mais on en disait autant des Indiens de l'Amérique du Sud avant d'y avoir regardé de près. On l'a répété pour les Andamans, mais nous n'en possédons qu'une douzaine de crânes en Europe qu'aucun observateur n'a tous vus à la fois, et des voyageurs ont déclaré que dans les îles Mincopies il en existe plusieurs types. Les Esquimaux qui ont l'un des types les mieux accusés connus, présentent aussi des divergences parfois considérables ; leur dolichocéphalie se transforme insensiblement en brachycéphalie, en allant de l'est à l'ouest ; au Groënland même, en laissant de côté sa partie méridionale où des croisements de date connue expliqueraient leur différence, il y a des tailles, des formes de nez et d'yeux très anormales.

Les populations soumises à notre étude sont donc des agglomérations complexes et non des races ; les races, ce sont leurs éléments constitutifs ; mais ces éléments étaient eux-mêmes des peuples qui, à leur tour, étaient formés de races que l'on retrouve de même à l'état de peuples dans le passé. Les races sont des abstractions dont nous établissons les types par voie d'analyse. Les peuples c'est ce qui est au moment de l'observation, les races c'est ce qui a été par rapport à ces peuples.

Or les types successifs de ces races successives diffèrent entre eux, tout en dérivant les uns des autres. Un, deux, trois s'unissent pour se fondre et disparaître, tandis qu'un nouveau se forme à leur place. Si les choses restaient à ce point la permanence ne tarderait pas à se produire; mais une révolution politique survient, les peuples s'agitent, se séparent, se reforment sous de nouvelles combinaisons, se fondent encore, et un nouveau type apparaît. Personne ne conteste que l'Amérique du Sud n'en soit là, et qu'un type général plus ou moins uniforme n'y soit en voie de développement. Aux Etats-Unis, en Australie, la convergence des éléments est récente, mais tôt ou tard il s'y fera une résultante, un type spécial. Ainsi les types de races se détruisent incessamment, et de nouveaux se forment pour être remplacés à leur tour. C'est un renouvellement constant¹.

Mais m'objectera-t-on, vous avez commencé par affirmer (voy. page 596) que les types des races sont permanents à la surface du globe; que les modifications produites d'une façon quelconque sur l'individu par les milieux, ne sont pas transmissibles d'une quantité quelconque, alors même que cette modification se répète sur une suite d'individus; que les Juifs figurés sur les anciens monuments ou transplantés il y a mille ans dans les Indes sont les mêmes qu'aujourd'hui, et vous dites à présent que les races se transforment sur place. Sans doute et il n'y a pas contradiction. Les types résistent lorsqu'ils se maintiennent indemnes de tout croisement. Une colonie de Portugais se rend au Brésil, ils ne se marient qu'entre eux, leur type est inaltérable; mais les croisements changent toutes les conditions, ils annulent la force de résistance, ils dissocient les caractères comme nous l'avons montré tout à l'heure, les unissent à d'autres et, suffisamment continués, aboutissent à la transformation complète des types antérieurs.

N'était cette cause, les peuples les plus faibles et les races qu'ils représentent plus particulièrement, disparaîtraient tous successivement devant les plus forts sans être remplacés. Tôt ou tard il n'y aurait plus qu'une race à la surface du globe, un type physique ou physiologique, une uniformité des plus monotones : plus de contraste dans les aptitudes psychologiques; tous cultiveraient également les arts, les lettres, les sciences, l'industrie; tous cé-

¹ Ces idées ont déjà été exposées dans notre Cours de 1876-77 et reproduites dans les n^{os} du 15 juillet et du 1^{er} août 1877 de la *Réforme économique*, sous le titre « d'Évolution des races humaines ».

deraient aux mêmes passions, au plaisir, à la paresse ou à une activité dévorante. La lutte pour l'existence, ce grand levier du progrès, ne serait plus excitée que par les besoins matériels, les armes y seraient égales et semblables. Ce serait le spectacle des animaux : leurs différences intellectuelles ne sont pas assez marquées pour engendrer de nobles passions, d'ardentes convoitises et pour multiplier les désirs¹.

Cet effet est conjuré par les croisements : les races succombent dans la lutte, mais du moins elles sont remplacées et leur multiplicité se maintient sur la terre.

A tout prendre cependant, les races nouvelles formées par les croisements devraient être exactement intermédiaires entre les deux qui les ont constituées, et l'heure de l'uniformisation générale de l'humanité ne serait qu'ajournée. Il en résulte même, en se portant en arrière, que les types primitifs, avant leurs croisements, ont du être considérablement divergents. Pluralité des races très-caractérisée dans le passé et unité dans l'avenir serait la conséquence de la série des phénomènes que nous avons exposés.

Mais ici, et fort à propos, intervient à notre avis une cause adjuante qui maintient décidément la diversité des types dans l'humanité, en donnant à ceux qui se forment des caractères que ne possédaient pas rigoureusement l'un ou l'autre de ceux dont ils dérivent, je veux parler de l'influence des milieux. Rappelons ce que j'en ai dit.

Lorsqu'on étudie les phénomènes vitaux ou physiologiques dont l'organisme est le théâtre, il est facile de se rendre compte de toutes les transformations, modifications et adaptations d'organes. De légères variations dans la durée d'accroissement des os, dans l'époque de soudure des fausses et des vraies sutures, dans la santé, les habitudes, les influences extérieures, expliquent les moindres diversités du squelette, les grandes et les petites tailles, les avant-bras longs ou courts, les changements de volume et de rapport des parties du crâne, de la face, de la mâchoire, la coloration de la peau des yeux et des cheveux, l'enroulement plus ou moins en spirale des cheveux, la quantité de poils follets devenant cheveux et jusqu'à la stéatopygie et le tablier des Hottentotes.

¹ Il est vrai que la lutte elle-même amènerait forcément l'inégalité ; pas de combat sans succès et insuccès, partant sans heureux et malheureux.

Tout homme enclin à s'abandonner aux *a priori* du raisonnement, admettra donc que les milieux et agents extérieurs sont de véritables puissances ; mais ceux qui veulent des faits dûment démontrés, n'en voyant autour d'eux aucun concluront que les milieux, actifs sur l'individu, sont sans action sur la race.

Dans les races croisées ou mieux se croisant et en voie de formation les circonstances ne sont plus les mêmes, ce qui n'existait pas peut se produire ; la fixité est plus qu'ébranlée, les caractères sont désordonnés, leur force et leur faiblesse sont mises à nu, les types sont affolés pour me servir de l'expression des agriculteurs, l'hérédité les lie moins ; ils sont à l'état naissant, pour emprunter maintenant un mot aux chimistes. N'est-il pas naturel alors qu'une influence extérieure jusque-là sans force puisse ramener ou fixer certaines nuances de préférence à d'autres ? En zootechnie dans ces mêmes conditions, on voit les races être plus impressionnables aux efforts des agriculteurs et les distinctions s'établir en races de montagnes, de côtes, de plaines, races de la Beauce ou du Nivernais. Dans les expériences de Bakewell et de Collins sur les animaux domestiques, et dans celles de Darwin sur les pigeons, l'alimentation et l'hygiène sont des facteurs qui s'ajoutent aux croisements pour produire des formes nouvelles.

Les milieux donc, sans action sur les types anciens et fixés, agiraient au contraire sur les types en voie de dissociation par les croisements. Autrement dit, pour rester sur le terrain de l'anthropologie, une race de mulâtres prenant naissance sous les tropiques ou sur une haute montagne découverte, comme les Andes, sera définitivement plus foncée que la même née dans les climats tempérés ou dans les forêts impénétrables à la lumière dont parle d'Orbigny¹. L'alimentation et certaine gymnastique favorisant l'accroissement de certains os, ou au contraire la synostose prématurée de ses sutures, pourront modifier les proportions et la taille dans les races naissantes. Le cerveau aura plus de tendance à conserver un volume plus grand, ou une complexité de certaines circonvolutions, acquis par l'individu dans les races en voie de formation par croisements. Et ainsi de suite.

Je livre cette hypothèse qui mérite d'être examinée, et qui comblerait une lacune de la science. Tout s'accorderait.

¹ Les Toopas de Bombay, au nombre peut-être de 100 000, sont des métis de Portugais et d'Hindous noirs. Ils sont plus foncés que la moyenne des indigènes, me dit M. Louis Rousselet.

L'humanité compterait deux phases. Dans la première les races primordiales auraient pris naissance sur plusieurs points du globe, par la concentration et la fixation des caractères grâce à l'isolement, aux mariages entre consanguins¹ et à une certaine répulsion, quels qu'en fussent les motifs, entre groupes les moins éloignés. A titre de comparaison on peut se représenter les trois grands anthropoïdes à la surface du globe, l'éloignement des groupes africains les uns pour les autres, et les unions entre consanguins qui maintiennent la constance de leurs caractères.

L'intelligence croissant avec le fonctionnement du cerveau et par des hasards heureux², le besoin de s'étendre se serait développé, la répulsion pour l'étranger diminuant comme aujourd'hui disparaît sa dernière trace entre la femme blanche et l'homme nègre³.

Les croisements une fois commencés, leur effet fut de diminuer la diversité entre les races. Les contacts se multipliant et la place au soleil diminuant, la lutte pour l'existence s'engagea. Alors commence la deuxième phase de l'humanité, la disparition des moins doués au profit des plus doués, d'où l'exhaussement incessant du niveau.

Mais la lutte et les croisements conduiraient promptement à l'unité, si dans l'état de décomposition et de recombinaison constant qui en est la conséquence, les races ne se trouvaient dans une situation d'instabilité qui leur permet de subir l'action des milieux; d'où la persistance d'une diversité suffisante et le maintien de la distinction des groupes et de la concurrence entre eux.

Dans l'horizon que nous venons d'embrasser, bien des incidents ont dû se produire. Ainsi par la famine, par les maladies, par des changements géogénésiques rapides auxquels l'homme ne savait

¹ Je prends ici le mot dans son acception large; j'entends par là les membres d'une même famille, s'écartant de plus en plus par la multiplication.

² Par là j'entends l'éclosion d'un homme exceptionnel à la hauteur d'une situation, comme l'on dit, ce qui signifie au-dessus, au contraire, et réussissant à élever les siens d'un ou de plusieurs degrés qu'autrement ils n'auraient peut-être jamais franchis. Qu'un hasard répondant à la situation mieux que Cetewayo, ou une suite de hasards heureux se soit présentée, et je maintiens que les Cafres eussent pu reconquérir leur rôle de jadis, s'adapter au nouvel état de choses, se transformer et sauver le sang nègre en Afrique.

³ Dans ce même fascicule de la *Revue d'anthropologie* deux observations du D^r Bé-ranger-Féraud tendent à établir que la répulsion des organismes originaires des races nègres et blanches n'est pas absolument éteinte, et que leurs hybrides ne sont pas indéfiniment fertiles. Mais il faudrait plus de faits aussi bien suivis et non contrariés par d'autres.

se soustraire, la terre a dû souvent se dépeupler entièrement sur une étendue considérable, et de rares survivants relégués dans des oasis ou des îles, se retrouver dans les conditions de leurs ancêtres, et refaire une race comme eux par mariage entre consanguins et fixation des caractères. De cette façon se comprennent ces irruptions d'hommes que l'on voit, à certaines heures, jaillir d'un point et se répandre de tous côtés. Dans l'ancien continent, Europe, Asie et Afrique, on ne voit d'abord que des dolichocéphales, lorsque tout à coup apparaissent en Asie des brachycéphales, qui se multiplient et bientôt inondent l'Amérique et l'Europe. Jadis les Égyptiens ont peint sur leurs monuments des hommes rouges ; les Grecs et les Romains n'en parlent pas ; mais subitement au huitième siècle l'histoire nous les montre dans l'angle sud-ouest du Sahara, près de la frontière du Sénégal, dominant dans le royaume de Ghanata, et, grandissant de l'ouest à l'est, atteindre le Kordofan et régner sur toute la population nègre du Soudan, en y constituant une race rouge, aux cheveux droits, spéciale ; ce sont les Foulbes du docteur Barth. Les Cafres de même se sont formés dans le nord-est du centre de l'Afrique, et de là ont balayé toutes les tribus nègres antérieures, comme ont fait dans notre pays les brachycéphales de l'Orient, avec les peuples de la pierre taillée.

La race malaise, venue on ne sait d'où au douzième siècle, et la race polynésienne, partie de l'île Bourou au cinquième, sont dans le même cas. L'îlot de Pitcairn eût pu nous en donner la répétition ; l'origine croisée de ce groupe permettant l'action des milieux, la race nouvelle aurait offert des caractères que ne présentaient pas ses ancêtres ; les unions s'y opéraient entre consanguins et, les circonstances aidant, l'île ayant l'étendue et des ressources suffisantes comme l'Australie, par exemple, un beau jour dans quelques siècles une race neuve, consolidée et vivace aurait pu en sortir pour se répandre sur le monde et le gouverner. Cent peuples, cent races se sont peut-être comportés ainsi pour aboutir à la même fin : la mort, l'absorption ou la renaissance *in extremis* par quelques-uns. Les individus passent, les races passent, l'humanité seule est permanente ;... et encore ! non par rapport à l'ensemble du règne animal et à notre planète.

Une période animale en quelque sorte ou d'isolement, pendant laquelle se formaient les races primordiales très caractérisées, et une période humaine ou de diffusion, d'extinction et de renouvellement continu des races, tel est donc le spectacle que nous offre

l'univers anthropomorphique. Les couches de races sont comme les couches géologiques : elles se suivent et se superposent, les unes dérivant des autres, d'autant plus dissemblables qu'elles s'écartent davantage. L'anthropologie s'évertue à reconstruire les races et à découvrir leur succession ; ses investigations ne portent que sur leurs dernières stratifications.

Conclusion.

Les peuples sont les agglomérations d'individus, grandes et petites que l'anthropologie étudie pour en retracer les éléments constitutants ou origines. Les séries de crânes et ossements les représentent dans le passé.

Les types sont des ensembles de caractères communs, que l'on découvre chez les peuples ou peuplades, sur le vivant, le cadavre, le squelette ou le crâne, au juger ou par l'anthropométrie et la statistique.

Aucun groupe humain actuel n'est pur ; c'est-à-dire homogène. Tous se composent de deux ou plusieurs types distincts ou plus ou moins fusionnés suivant les points de leur territoire, les familles et les individus. Ces types reproduisent la moyenne des caractères ou type prédominant de chacun des groupes antérieurs qui entrent dans la composition du groupe actuellement à l'étude.

Les races sont les suites d'individus descendant les uns des autres qui présentent ces types. L'idéal de la race, c'est la famille agrandie dont les membres ne s'allieraient qu'entre eux depuis la nuit des temps. Ainsi entendue on n'en découvre aucune, ni dans le présent, ni dans le passé. La race, comme le type, est une abstraction.

Le mot *race* appliqué par les gens du monde aux peuples modernes est faux. Appliqué par les linguistes et ethnographes aux peuples qui parlent une même langue ou ses dérivés, il l'est également. Employé par les historiens et les ethnologistes (A. Thierry et W. Edwards) pour désigner les éléments constitutants des peuples, il est exact. Employé par le *Crania ethnica* pour désigner l'ensemble des individus ayant présenté tels types préhistoriques, il est non moins exact.

Les races, reconnues par leurs types, sont dues aux événements qui en ont rassemblé les éléments et favorisé la fusion. Dans une première phase, et les mêmes circonstances ont pu se répéter

depuis et peuvent se présenter encore, les races se sont créées par l'isolement et les unions entre soi. Dans la phase actuelle les familles comme les peuples se rapprochent, des associations plus ou moins durables se forment, des croisements s'opèrent et des types naissent.

Quel que soit leur mode de production, les races une fois formées sont permanentes, c'est-à-dire que leurs caractères résistent aux influences des milieux. Une cause seule, les croisements, les altère en dissociant leurs éléments et les mettant en contact avec d'autres. Dans ces conditions des combinaisons nouvelles se produisent, les milieux, impuissants sur les types fixés, deviennent efficaces; d'où les caractères propres, ou caractères de métissage modifiés des races nouvelles.

Les races, donc, se forment exceptionnellement par l'isolement, en règle générale par les croisements aidés par les milieux. Elles vivent ce que permettent les événements, et meurent de mort violente ou par décomposition et déversement de leurs éléments dans quelque race nouvelle. Elles se renouvellent ainsi dans le temps, les jeunes succédant aux vieux, les vivants aux morts, comme c'est la loi universelle.

Les types de races étaient très divergents à l'origine des choses, lorsque le premier procédé de formation était de règle; ils se rapprochent aujourd'hui que le second procédé a l'avantage. « Pluralité dans le passé, unité dans l'avenir » serait la formule si, dans le second procédé, la diversité n'était la conséquence de l'intervention des milieux et secondairement de la lutte pour l'existence.

Les types directement déterminés par l'observation des peuples d'aujourd'hui, de l'histoire et des temps préhistoriques sont classés par l'anthropologie. A certains elle trouve des traits communs et s'élève ainsi à la notion de types généraux, ayant appartenu à des races primordiales dont les suivantes et toutes les races actuelles seraient descendues par voie de dérivation, autrement dit de mélange, de décomposition et de recomposition successifs aidés par les milieux.

Il y a ainsi deux sortes de races, les unes qui découlent de l'analyse immédiate des matériaux, peuples vivants ou séries de crânes dont dispose l'anthropologie, et sont certaines, et les autres qui résultent d'un travail de synthèse et sont hypothétiques. Les premières sont les rameaux et les secondes les branches; au delà de celles-ci y a-t-il un type plus général encore, et qui dans notre comparaison mériterait le titre de tronc?

Matérialisons les choses : quelques anthropologistes, à une époque où, à défaut de prudence, on avait de la passion, ont admis autant de groupes primordiaux qu'ils entrevoyaient de prétendus autochtones. Mais d'autres ont accepté et acceptent que le débat se restreigne entre un petit nombre de races de l'ordre synthétique comme les races mongolique, européenne, australienne, nègre, ainsi dénommées d'après des types particuliers que l'on croit les caractériser mieux que tous autres. Ont-elles ou, à l'époque où l'on suppose qu'elles possédaient une existence réelle, avaient-elles la valeur d'espèce ou de race, et leur tronc commun (car dans les deux hypothèses il est admissible sous une dénomination ou sous une autre) était-il séparé des groupes zoologiques voisins par des caractères d'ordre générique ou des caractères d'ordre spécifique?

J'avoue que la question me laisse froid : la morphologie sur laquelle reposent les distinctions est passablement arbitraire, le soi-disant critérium physiologique entre espèces et races, n'est que la conséquence d'un caractère morphologique interne et unique; la relation des groupes organiques s'établit par un ensemble de caractères et non par un seul. Cependant comme après tout la morphologie, c'est-à-dire les différences physiques de forme, soit internes, soit externes, est notre seule base solide de distinction des groupes, je dirais en m'appuyant sur elles que les différences entre les races mongolique, australienne, européenne et nègre sont d'ordre spécifique. La seule objection vient de ceux qui font du caractère physiologique, fécondité ou stérilité, un caractère primant les autres. Mais arbitraire contre arbitraire et je trouve plus logique d'admettre des variations dans l'homogénéité et l'agénésie, comme il y en a dans les autres caractères. Je me rallie donc aux idées de Morton, de M. Broca et de la plupart des botanistes et horticulteurs sans parler des zoologistes transformistes. J'admets que le chien, l'homme, le poirier, l'*hieracium*, ont l'hostilité génésique nulle, ou que cette hostilité a été anéantie par le temps et la pratique, et que leurs espèces sont primitivement ou consécutivement *amiés*. En d'autres termes j'entrevois, dans un passé prodigieusement éloigné, un tronc commun à toute l'humanité de nature générique, en me plaçant au point de vue de la nomenclature, des branches ayant la valeur d'espèces, pour me conformer au même langage, et des rameaux ayant la valeur de races. C'est une hiérarchie, mais entraînant l'idée d'une dérivation.

Reportons-nous maintenant au point de départ de cette étude. L'anthropologie, disais-je, se partage en deux parties : l'anthropologie générale, qui traite de l'homme dans son ensemble et dans ses rapports avec les groupes zoologiques voisins, et l'anthropologie spéciale, qui traite des races. Mais celle-ci a un synonyme, l'ethnologie, et en 1876 j'avais des doutes sur la propriété du nom. Avec les linguistes je faisais remarquer qu'*ethnos* qui en grec signifie peuple, et est pris en ce sens dans *ethnographie*, veut dire peuple et non race dans *ethnologie*.

Aujourd'hui, après l'étude à laquelle je viens de me livrer, je fais amende honorable, et j'avoue que l'ethnologie est bien nommée, parce que *pour arriver aux races* elle étudie en effet les peuples.

Son horizon est double : la réalité, les peuples ; la conception, les races, et c'est pourquoi on la confond si facilement avec l'ethnographie qui est la description des peuples, mais sans objectif particulier¹. Il est considérable : les races se déterminent essentiellement par leurs types physiques ; mais leurs types physiologiques et leurs types pathologiques sont aussi à considérer², enfin leurs origines, leur filiation, leur parenté, leurs migrations, leurs croisements se retracent par l'histoire, les traditions, l'archéologie, les langues, les religions, les usages.

La définition de mon maître M. Broca est donc parfaite, et cette fois je m'y rallie sans arrière-pensée : « L'ethnologie a pour objet la description particulière et de plus la détermination des races, l'étude de leurs ressemblances et de leurs dissemblances sous le rapport de la constitution physique, comme sous le rapport de l'état intellectuel et social, la recherche de leurs affinités actuelles, de leur répartition dans le présent et dans le passé, de leur rôle historique, de leurs parents plus ou moins probables, plus ou moins douteux, et de leur position respective dans la série humaine. »

¹ La sociologie, comme l'ethnologie, est une branche distincte de l'ethnographie, quoiqu'elle lui emprunte la plupart de ses matériaux. L'ethnographie, c'est la matière de l'étude, chacun y puise et la vivifie à sa manière.

² Les types actuels et passés entrevus ou constitués à l'aide des caractères physiologiques ou des caractères pathologiques se prêtent aux mêmes considérations que les types basés sur les caractères physiques.